

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
Adresse	Puteaux-sur-Seine : Prieur & Dubois & Cie imprimeurs-éditeurs, 1903
Collation	1 vol. ([4]-(LXXXVIX-LXLVI [i.e. 8])-(353- [i.e. 32])-(161-176 [i.e. 16]) p.) ; 27 cm
Nombre de vues	76
Cote	CNAM-BIB P 980 (71)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redirect?P980.71

la Photographie Française



RÉDACTION

156, Avenue de Suffren (XV^e)

TÉLÉPHONE 709.84

ADMINISTRATION

13, Rue Delarivière-Lefoullon

PUTEAUX-SUR-SEINE

DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N° et Réassortiments

LIBRAIRIE G. REINFALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

15, Rue des Saussaies.

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE
EN NOIR
ET EN COULEURS

Directeurs :

LOUIS GASTINE

F. MONPILLARD

Secrétaire de la Rédaction :

L.-P. CLÈRC

Le Numéro : 1 fr. 50 net.

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C^e Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

déposé

LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE

N° 33 (Nouvelle série).

DÉCEMBRE 1903.

SOMMAIRE

Colonel Laussedat. — Métrophotographie et stéréo-métrophotographie.	353
L. Gastine. — Pour l'industrie photographique.	363
L. Mompillard. — Mesure de l'opacité des plaques photographiques. — L'opacimètre comparateur.	371
Louis Bordat. — Le Reporter-photographe	380



ILLUSTRATIONS

Prieur et Dubois et C ^e . — Théâtre d'Orange (Reproduction photographique en trois couleurs, d'après nature, de Prieur et Dubois et C ^e , Puteaux).	80rs-Texte
Colonel Laussedat. — Métrophotographie (suite d'illustrations).	353-360
Bellien. — Deux bonnes langues (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^e).	80rs-Texte
X. — Quartier turc à Smyrne.	361
Bellien. — Le Soleil.	365
C. Danguy. — La mère Lisa, passeuse du bac de Noisy.	368
Bellien. — Paysage.	369
Mompillard. — Mesure de l'opacité (suite d'illustrations).	371-376
Bellien. — Sous bois (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^e).	80rs-Texte
C. Danguy. — Jours heureux!	378
X. — Château de Boulogne-la-Grasse	381-382
C. Danguy. — La Passeuse du bac de Noisy.	383
G. Léo. — Le Chaperon (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^e).	80rs-Texte

VARIA

Conditions d'abonnement	377
Nos Illustrations	377
Echos	377
Congrès, Expositions, Concours.	381
Nouveautés photographiques	381
Formules, Recettes et Tours de main	389
Bibliographie	391
Brevets d'invention	392
Revue photographique des brevets et publications périodiques	LXXXIX-LXLVII

Pour paraître dans les prochains numéros :

Colonel Laussedat. — Métrophotographie et stéréo-métrophotographie.
Clerc. — Le Renforcement.
Mompillard. — L'Ecran jaune et la plaque sensible au jaune et au vert.
— La Trame et les impressions en relief.
Gastine. — Ce qu'on ne photographie pas.
— Histoire de la photographie.
Bordat. — Le Portrait instantané et le portrait posé.

Ce Numéro de la Revue est imprimé :

Avec les caractères de sires de la Fonderie PRINOR.
 Sur le papier « Perfection » de la Maison J. BERTON.
 Avec les Ornaments et Vignettes des Fonderies PRINOR et CARLON. — Déposé.
 La couverture sur le papier Simili-Japon de la Maison E. DUJARDIN.

REVUE PHOTOGRAPHIQUE

DES BREVETS ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BREVETS D'INVENTION FRANÇAIS

Cuvette à recouvrement (B. F. 330.878 ; 3 avril 1903 ; 26 août 1903). J. L. MORTIÈRE : Cuvette-réservoir pour le développement de clichés photographiques. »

La cuvette *b* porte en *c* un réservoir dont la forme et les dimensions pourront être quelconques ; la seule condition à observer dans l'établissement du réservoir est que, lorsque la cuvette est placée verticalement comme l'indique la figure 1, il puisse contenir tout le bain révélateur.

La cuvette étant placée verticalement, légèrement inclinée vers l'arrière (fig. 1), on verse dans le réservoir *c*, la quantité voulue de bain révélateur.

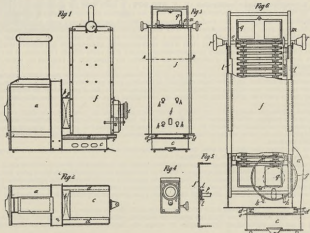
Le cliché *e* est alors placé contre les moulures *d* du fond *f* de la cuvette. Bien entendu, s'il s'agit d'une pellicule, elle aura été préalablement placée dans le cadre *a*. Cela fait, la cuvette est brusquement rabattue de façon à la placer horizontalement (fig. 2) ; le liquide contenu dans le réservoir se répand instantanément sur toute la surface du cliché qu'elle recouvre entièrement. Si la cuvette est en matière transparente, ou en matière opaque avec fond transparent, on pourra suivre les progrès du développement en plaçant, de temps à autre, la cuvette dans la position verticale (fig. 1) et en examinant le cliché par transparence.



77-826-844

Passes-vues automatique pour projections et stéréoscope (B. F. 329.029 ; 23 février 1903 ; 4 août 1903). MATTEY et fils : « Dispositif pour la projection des clichés photographiques, stéréoscopiques ou autres ».

Les appareils pour la projection des clichés photographiques, stéréoscopiques ou autres comprennent en général une lanterne à condensateur et objectif et un châssis, interposé entre le condensateur et l'objectif, et dans lequel on glisse les vues une à une.



Quand un conférencier a à projeter successivement un assez grand nombre de clichés, la mise en place des clichés successifs, leur retrait subséquent sont des opérations assez longues ; souvent il arrive aussi que les vues ne sont pas convenablement classées et que l'opérateur se trompe de sens en les engageant dans le châssis.

Le dispositif qui fait l'objet de la présente invention permet d'éviter ces inconvénients.

La lanterne proprement dite est, en avant de son condensateur, pourvue d'un socle muni d'un guidage dans lequel on peut engager et fixer un coffre métallique, pourvu sur l'une de ses faces d'une douille venant s'emmancher sur le condensateur et, sur la face opposée, en regard de la douille d'emmanchement d'un objectif amovible et réglable. Le coffre forme lui-même support pour un cadre porte-plaques à chaîne sans fin et amovible, analogue aux cadres amovibles des appareils pour l'examen des vues stéréoscopiques. Ce cadre pourvu de sa chaîne porte-plaques étant garni de vues classées à l'avance, il suffit de dérouler la chaîne pour amener successivement chacune des vues entre le condensateur et l'objectif, et cela dans la position voulue ; on évite ainsi les pertes de temps pour la mise en place et le retrait des clichés, et les tâtonnements pour la détermination du sens dans lequel les clichés doivent être présentés, tout en étant, en outre, certain du classement et pouvant rapidement ramener à la vue des spectateurs un cliché déjà vu, ce qui est quelquefois indispensable pour la clarté d'une explication ou d'une démonstration.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, une forme pratique d'exécution de l'invention.

La fig. 1 est une élévation longitudinale d'ensemble de la lanterne et de son socle de guidage, le coffre amovible muni de son objectif mis en place sur le socle ;

La fig. 2 est un plan correspondant, le coffre étant supposé retiré ;

La fig. 3 est une élévation de face du coffre, l'objectif amovible étant supposé retiré ;

La fig. 4 est une vue de face de l'objectif seul ;

La fig. 5 est une coupe horizontale partielle, à plus grande échelle, suivant *A-B* de la fig. 3 ;

La fig. 6 représente en élévation de face et coupe partielle un coffre amovible pour projections de vues stéréoscopiques, mis en place sur le socle de la lanterne.

Dans ces diverses figures, *a* désigne la lanterne proprement dite munie, en avant, de son condensateur *b*, d'un socle *c*. Ce dernier porte deux glissières *d* dans lesquelles s'engagent des nervures correspondantes *e* que présente à sa base le coffre amovible *f*. Ce coffre est constitué de préférence par une boîte en tôle à section rectangulaire, ouverte à sa partie supérieure et pourvue sur l'une de ses faces d'une douille *g* qui s'emmanche sur l'enveloppe du condensateur *b* ; sur la face opposée vient s'accrocher par des ergots, dans les coulisses *h*, ou de toute autre façon appropriée, l'objectif *i* qui se trouve ainsi exactement en regard du condensateur. Dans des coulisses latérales de guidage *l*, on engage les montants des cadres *m*. Ces cadres, d'une construction connue quelconque, portent sur deux arbres transversaux *o, p*, une chaîne sans fin garnie de petits châssis *q* sur lesquels on glisse les différents clichés à projeter.

Si l'on manœuvre les boutons moletés *r* du cadre porte-plaques, chacune des vues viendra successivement se présenter, dans la position renversée voulue, entre le condensateur *b* et l'objectif *i*. L'opérateur pourra ainsi préparer à l'avance une série de cadres garnis *m*.

L'objectif *i* étant amovible pourra facilement s'enlever d'un coffre *f* disposé pour la projection de clichés photographiques simples (fig. 3) et s'adapter à un coffre disposé pour la projection de vues stéréoscopiques, tel que celui que représente la fig. 6.

77.133

Châssis à rouleaux pour pellicules (B. F. 329.902 ; 6 mars 1903 ; 8 août 1903). CH.-G. WARNECKE et W.-H. HEATH : « Perfectionnements dans les appareils photographiques à pellicules ».

Cette invention se rapporte aux rouleaux pelliculaires et aux porte-rouleaux pour appareils photographiques, et elle a pour objet l'établissement d'un châssis pour la pellicule et des moyens pour amener cette dernière dans la chambre afin de l'exposer à la lumière et pour la ramener de la chambre dans le châssis, puis pour enrôler la partie qui vient d'être impressionnée, laissant ainsi la chambre libre, entre les tirages photographiques successifs pour permettre l'emploi d'un verre dépoli, l'insertion et le changement des écrans colorés pour la photographie en couleurs, ou l'insertion et l'emploi de porte-plaques photographiques.

L'invention a encore pour but de permettre à la pellicule d'être employée sans être recouverte de papier noir ou de matière similaire imperméable à la lumière, pour permettre de prendre des images de dimensions moindres que celles pour lesquelles la chambre est établie, d'enregistrer de telles images et d'indiquer sur la pellicule elle-même les lignes de séparation entre les parties successivement impressionnées.

L'appareil représenté comprend un châssis contenant un dispositif pour recevoir deux rouleaux de pellicule, et des moyens pour pousser hors du châssis la bande de pellicule intermédiaire entre lesdits rouleaux, ces derniers étant actionnés de manière à ce que, en poussant la pellicule, elle soit proportionnellement déroulée des deux rouleaux, tandis qu'en la ramenant dans le châssis, elle soit enrôlée sur un seul desdits rouleaux.

On peut employer une pellicule non couverte en disposant un obturateur mobile avec le dispositif de poussée dans la boucle formée par la pellicule.

Des images de dimensions moindres peuvent être prises en limitant le développement de la bande pelliculaire ; l'enregistrement des images peut être fait au moyen d'un compteur disposé pour inscrire ou indiquer les mouvements fractionnels du dispositif de poussée ; et l'indication des lignes de séparation entre les parties de pellicules successivement impressionnées a lieu au moyen d'un système de perforateur agissant en combinaison avec le dispositif de poussée pour perforer la pellicule le long des bords du dit dispositif.

Les dessins annexés représentent un mode de construction de cet appareil.

La fig. 1 est une section d'une chambre munie de rouleaux pelliculaires, établie suivant cette invention.

La fig. 2 est une élévation de face, partie en coupe, de l'appareil avec le dispositif d'extension en partie étendu.

La fig. 3 est une élévation arrière montrant le mécanisme de poussée complètement étendu.

1 est la boîte dont la partie supérieure forme une chambre close séparée contenant les supports pour les rouleaux de pellicule, 2, 2. Ces supports comprennent sur un côté la plaque 32 dans laquelle sont montés les arbres des roues à rochet 3, 3 pourvues, à leurs extrémités intérieures, de moyens pour s'engager dans les extrémités des rouleaux de pellicule ordinaires en bois dont l'un porte à son extrémité extérieure la clef 18 servant à le tourner.

De l'autre côté, les supports comprennent un tasseau portant deux plaques recourbées 19, sur lesquelles sont fixés des pivots 20 s'engageant dans les autres extrémités des rouleaux, ces plaques étant maintenues pour donner un contact par friction sur les extrémités des rouleaux, au moyen de ressorts ordinaires.

Ces parties sont portées par le fond mobile 33 de la boîte 1, lequel est maintenu en place par les ressorts 21 qu'on peut détendre au moyen de boutons extérieurs.

Sur une plaque convenable 40 montée à l'intérieur du fond 33 de la caisse, est pivotée une extrémité des languettes 9, l'autre extrémité étant pivotée sur une barre transversale 24 dont les extrémités 42 sont recourbées à angle droit pour mieux guider la barre transversale dans le cadre 23. Ce dernier, dans l'exemple représenté, est fixé à un écran focal 22 monté à coulisse dans la chambre. En ouvrant la

Fig. 2

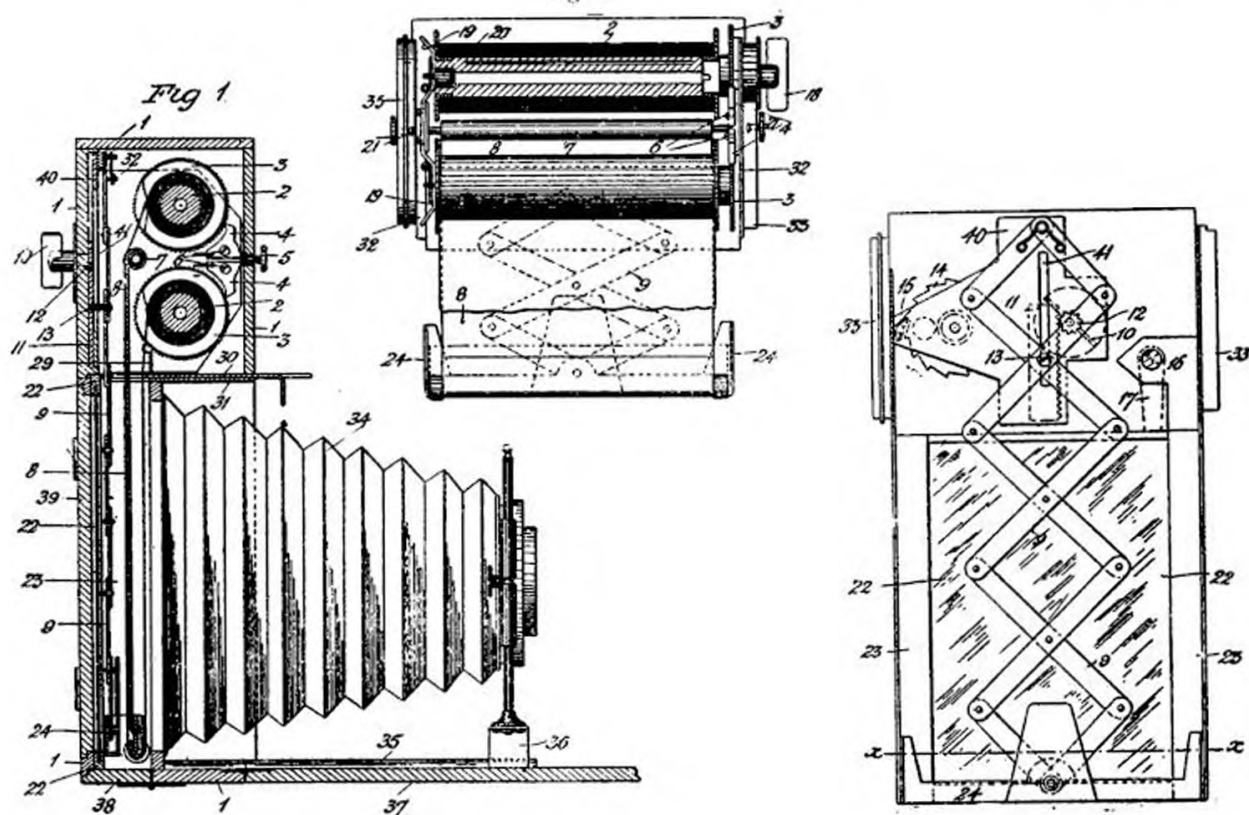


Fig. 3

porte 38 l'écran focal 22 peut être enlevé et renversé pour changer la distance, de cette manière la glace 22 peut être rapprochée de la chambre à soufflet 34; pendant l'exposition à la lumière, il repose en arrière, de sorte que la barre transversale 24 descend plus près du soufflet 34, comme montré fig. 1.

A un des pivots 13 des languettes 9 est fixée la barre à crémaillère 11 dont le pignon 12 est actionné par une clef extérieure 10. La coulisse 41 pratiquée dans la plaque 40, sert à guider le pivot 13. Un chien convenable se déplaçant avec les languettes actionne la roue à rochet 14 d'un compteur ordinaire.

16 est un regard muni d'un verre rouge pour examiner l'enveloppe de la pellicule, si l'on emploie des pellicules recouvertes totalement ou en partie. 17 est une plaque de recouvrement pour le dit regard.

Sur les bras de la plaque 24, est fixée une plaque transversale 25 sur le bord inférieur de laquelle sont montées des pointes 27. Une plaque 26 en forme de U préserve ces pointes et est tenue éloignée d'elles par des ressorts 43 qui pressent la plaque 26 dans la douille 44. A la partie inférieure de la plaque 26 sont des trous 45. De la plaque 25 l'obturateur flexible 8 s'étend jusqu'au rouleau à ressort 7.

Le fonctionnement de ces parties et de certains autres détails est le suivant :

Les languettes 9 étant contractées, la barre transversale 24 et les parties qui y sont fixées reposent dans la partie supérieure de la boîte 1 et la porte à coulisse 30 peut être fermée.

En pressant sur les deux boutons de côté 21, le fond 33 peut être enlevé et avec lui les porte-rouleaux et autres parties. Un rouleau de pellicules est placé sur l'axe inférieur et l'extrémité de la pellicule passée sous la plaque 26 en forme de U et entre les plaques 25 et 24, derrière l'obturateur 8; elle est ensuite fixée sur le rouleau supérieur 2, puis l'appareil est replacé dans la boîte 1. Dans cette position, et la porte 30 étant fermée, on peut employer l'écran focal 22, le fond 39 étant ouvert, ou bien on peut employer des porte-plaques ordinaires en les insérant par la porte 38.

Pour employer les rouleaux de pellicule, les portes 38 et 39 sont fermées, l'écran focal 22 ayant été tourné à sa position arrière, la porte 30 est ouverte; les cliquets 4, 4 des roues à rochet 3, 3 sont tous deux relâchés par une pression ou un bouton 5, et la clef 10 est tournée pour étendre les lames; la

plaque en forme de U 26 presse par le bas sur la bande de pellicule et la mise en mouvement des deux rouleaux 2, 2 étend la pellicule dans la chambre, comme montré fig. 1.

La résistance produite par la friction sur les rouleaux 2 est suffisante pour vaincre les ressorts 43 et pour permettre à la plaque 26 de préter, de sorte que les pointes 27 perforent la pellicule et empêchent son glissement autour de la plaque 26, ce qui produirait un déroulement inégal des rouleaux 2, 2.

Après le tirage de l'épreuve, les languettes sont contractées et la clef 18 est tournée, ce qui produit l'enroulement de la pellicule sur le rouleau supérieur, le rouleau inférieur étant maintenu par son cliquet 4.

Une butée 29 agissant sur la plaque 26 quand elle est relevée, permet aux pointes 27 de s'enlever d'elles-mêmes, de sorte que la pellicule n'est pas déchirée.

77.126

Châssis-presse mécanique (B. F. 329.959 ; 4 mars 1903 ; 8 août 1903). J. HINNE : « Appareil pour tirer des épreuves photographiques sur papier avec éclairage réglable. »

La présente invention concerne un dispositif qui permet de régler l'intensité de la lumière suivant la sensibilité du papier dont on fait usage.

Sur les dessins annexés :

La figure 1 est une élévation, en partie en coupe, d'une réalisation de l'invention.

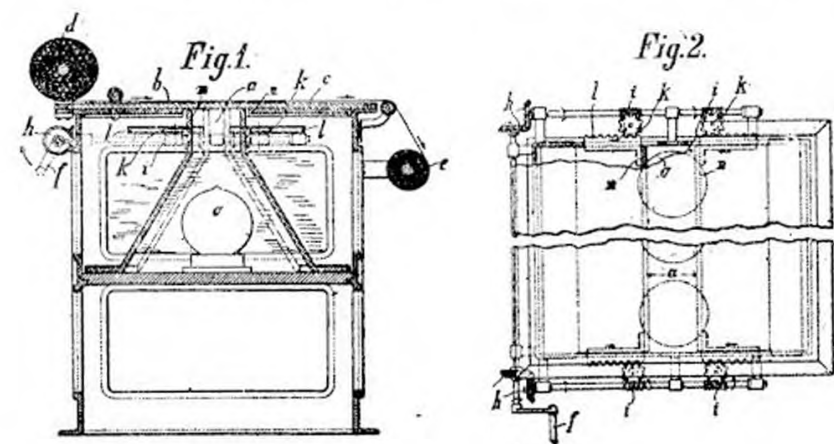
La figure 2 en est un plan.

On peut régler l'intensité de l'éclairage de différentes manières, soit en réglant la fente même par laquelle passe la lumière, soit en modifiant la lumière et la fente d'éclairage, ou enfin en éloignant ou rapprochant la source de lumière d'une surface réfléchissante qui dirige la lumière vers la fente d'éclairage.

Au-dessus de la fente *a* se trouve toujours le négatif *b* et au-dessus de celui-ci le papier photographique *c* qui peut se dérouler, comme le montre la figure 1, de sa bobine *d* pour s'enrouler sur la bobine *e*.

Le tirage des épreuves s'effectue soit en déplaçant la fente *a* sous le négatif *b*, soit, au contraire, en déplaçant le négatif au-dessus de la fente.

Pour régler l'intensité de la lumière, on peut disposer la fente (fig. 1 et 2) de façon qu'au moyen d'une manivelle *f* et d'une commande convenable (les roues d'angle *h*, la vis sans fin *i*, la roue hélicoïdale *k* et les crémaillères *l*



solidaires des deux parties de la fente) on puisse rapprocher ou éloigner l'une de l'autre les deux parties *m* et *n* de la fente.

Dans ce cas, l'intensité de la lumière produite par la source lumineuse est réglée par l'ouverture de la fente d'éclairage.

L'appareil fonctionne de façon qu'on puisse tirer d'abord de chaque bobine à employer une première épreuve destinée à déterminer l'intensité de lumière nécessaire ; on règle ensuite l'intensité de la lumière soit en fixant la largeur de la fente, soit en déterminant la position convenable de la source de lumière, et on laisse se dérouler la bobine.

77.855

Cinématographe à mouvement continu (B. F. 330.863 ; 2 avril 1903 ; 26 août 1903). P. MORTIER, « Appareil cinématographique ».

L'appareil cinématographique qui fait l'objet de cette invention comprend :

1° Une bande pelliculaire ou fil *MM* (fig. 1) circulant en ligne droite et verticalement, de haut en bas, entre *A* et *B*, d'un mouvement continu et uniforme ;

2° Une suite d'objectifs se suivant sans discontinuité et sans intervalle et se déplaçant, avec un mouvement continu et uniforme, sur une ligne droite verticale et dans le même sens que la bande ;

3° Une fenêtre limitatrice rectangulaire *F* de dimensions précisément égales à celles d'un cliché de la bande, et sur laquelle plaque celle-ci ;

4° Un écran de projection *E* ;

5° Un écran de condensateur de projection *C*, concentrant un faisceau lumineux convergent sur la fenêtre.

Le fonctionnement de l'appareil se fait de la façon suivante :

Généralement, la fenêtre est occupée par deux portions voisines de deux vues successives (que nous supposerons renversées sur la bande pour l'obtention d'une image droite sur l'écran), par exemple la partie inférieure du cliché 5 et la partie supérieure du cliché 6. Ces deux portions, transposées par la pensée et juxtaposées, formeraient une vue complète. A ce moment, deux objectifs, par exemple *O*⁵ et *O*⁶, se trouvent respectivement en face des deux portions de clichés, le contact des deux objectifs se trouvant en face de la ligne de séparation des deux clichés.

La partie du cliché 5 fournira, par l'objectif *O*⁵ une portion d'image redressée *P*⁵. La partie du cliché 6 fournira de même une partie d'image renversée *P*⁶. Ces deux portions d'images seraient généralement, soit disjointes et séparées par une bande obscure, soit empiétant l'une sur l'autre. Mais si l'on donne à l'intervalle des centres optiques des lentilles une valeur déterminée, que le calcul et l'expérience prouvent être un peu inférieure à l'intervalle des clichés, les deux parties d'images projetées forment, par leur

transposition réelle et leur juxtaposition exacte sur l'écran, une image complète mixte, tenant en quelque sorte de deux vues successives (fig. 2).

Déplaçons maintenant à la fois la bande et les deux objectifs. La descente de la bande tendra à faire monter en même temps les deux portions d'images projetées, la partie P^b se raccourcissant par le haut et la partie P^a s'allongeant au contraire par le bas, mais les deux parties ne cessant pas d'être juxtaposées exactement et de former une image complète.

En revanche, la descente du couple d'objectifs tendra à faire descendre les projections, sans modifier en rien la propriété qu'elles possèdent de se juxtaposer et de se compléter.

Si l'on donne à la vitesse de translation des objectifs une valeur déterminée, que le calcul et l'expérience prouvent être un peu inférieure à celle de la bande, les deux effets d'ascension et de descente de l'image projetée se neutralisent, et celle-ci paraît toujours immobile et complète. La ligne de juxtaposition, presque invisible, se déplace seule de haut en bas.

Le déplacement combiné d'une suite illimitée de vues constituant une scène animée et d'une file sans fin d'objectifs, résout donc le problème de la projection cinématographique, par substitution graduelle d'images, le tableau étant toujours complet et éclairé d'une manière égale et uniforme.

Les proportions voulues entre la distance des objectifs et celle des clichés d'une part, entre les vitesses de translation des bandes et des objectifs d'autre part, peuvent ne pas être observées rigoureusement. Il suffit, pour corriger le résultat, d'interposer entre la bande et les objectifs mobiles une lentille convergente ou divergente correctrice R .

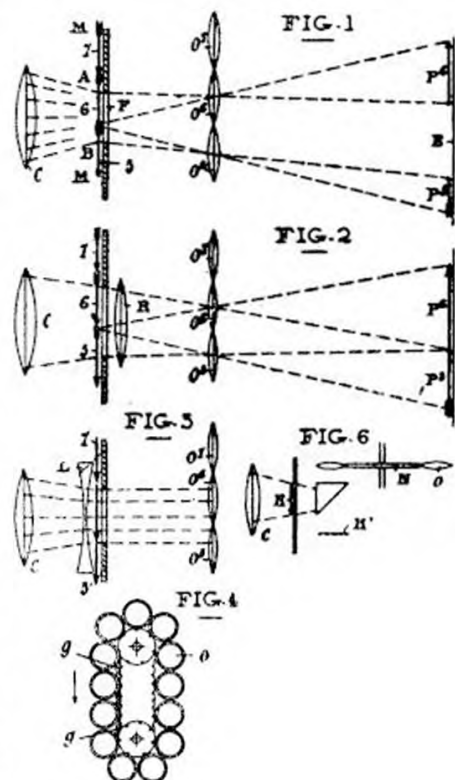
La seule difficulté sérieuse que l'on rencontre dans l'obtention du résultat réside dans l'éclairage quand le centre d'un cliché et le centre de l'objectif correspondant sont presque en face du centre de la fenêtre, ainsi que le représente la figure 3. Les deux portions complémentaires de l'image sont très inégales; tandis que la grande se forme sans difficulté par l'objectif O^b qui se trouve à peu près dans l'axe de la fenêtre et du condensateur, l'autre doit se former à travers l'objectif O^a très excentrique. Le faisceau éclairant, pour fournir à ce dernier des rayons susceptibles de traverser la portion de cliché étroite, devrait donc être, au delà de la fenêtre, au moins aussi haut que cette fenêtre elle-même. Or, le faisceau du condensateur étant nécessairement convergent, il est nécessaire de le rendre divergent ou tout au moins cylindrique à partir de la fenêtre.

Tel est le but d'une lentille divergente L que l'on plaque sur la bande entre la fenêtre et le condensateur. Comme d'ailleurs cette divergence n'a besoin d'exister que dans le sens de la hauteur, étant plutôt nuisible dans le sens transversal, par la

dispersion possible du faisceau en dehors des objectifs, on emploiera avantageusement une lentille dont la ou les surfaces concaves seront profilées, non suivant une sphère, mais suivant un cylindre à génératrices horizontales.

La succession indéfinie d'objectifs contigus peut s'obtenir avec un nombre très limité de pièces par un ruban d'acier sans fin qui s'enroule sur deux poulies et sur lequel les objectifs sont fixés (fig. 4). Une coulisse rectiligne $g g$ dans laquelle s'engagent des tétons faisant corps avec les montures des objectifs, les guident en ligne droite dans la partie utile du parcours. L'entraînement du ruban se fait par l'une des poulies, la jante de celle-ci et le ruban ayant des reliefs et empreintes correspondants.

Quant à l'entraînement des bandes, il s'obtient, comme dans les autres cinématographes, par un tambour denté.



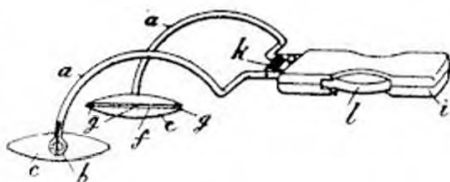
77.143.7

Pince à clichés (B. F. 330.905; 4 avril 1903; 27 août 1903). I.-H. HUGUENIOT: « Pince pour la manipulation des plaques photographiques ».

La pince comprend deux branches $a a$, convenablement courbées et terminées à l'une de leurs extrémités par un évasement b creusé pour former une alvéole; en cet endroit est montée sur chaque branche une mordache c de forme ovoïde ou à double fuseau, munie d'un côté, en son centre, d'un bossage d qui s'engage dans l'alvéole de l'évasement b ; à cet effet, cette partie de chaque branche a est fendue sur une certaine longueur (fig. 1) pour permettre l'écartement des deux parties de l'alvéole et l'introduction du bossage d . Afin d'assurer la fixité de la mordache c sur la branche a , le bossage d est creusé de deux petites cavités oblongues dans lesquelles s'engagent des pointes $e e$ montées à ressort au fond de l'alvéole b et s'opposant à la rotation de la mordache c sur sa branche a , mais pouvant céder lorsqu'on tourne cette mordache à la main pour la faire tourner d'un demi-tour et fixer à nouveau la mordache dans cette nouvelle position.

Chacune de ces mordaches $c c$ est creusée intérieurement d'une rainure f destinée à l'engagement de l'un des bords de la plaque photographique qui s'applique contre des pointes de diamants $g g$, disposées en nombre convenable au fond de la rainure f ; celle-ci communique avec un canal longitudinal h creusé parallèlement à elle dans le corps de la mordache c .

Les deux branches $a a$ sont articulées à l'intérieur d'une poignée i sur un axe commun j et elles sont soumises à l'action d'un ressort antagoniste k qui tend constamment à les rapprocher.



Passes-vues automatique pour projections et stéréoscopes (B. F. 331.029; 8 avril 1903; 29 août 1903). A. SCHWARZHAUPT : « Dispositif pour le changement des plaques pour les stéréoscopes ou appareils de projection ».

L'objet de la présente invention est un appareil pour stéréoscopes, appareils de projection, etc., permettant de placer dans ces appareils un grand nombre de vues, de les prendre séparément dans leur ordre et de les placer avec la plus grande facilité, sous les yeux du spectateur.

Les plaques de verre s'adaptent sur la périphérie d'un ou deux tambours; à cet effet, ces tambours portent des fentes radiales dans lesquelles les plaques de verre sont insérées; la rotation fait passer toutes les plaques devant un point déterminé où elles sont enlevées, dans leur ordre, pour être mises en place.

Le maintien des plaques dans les fentes s'obtient au moyen d'une peluche placée dans les fentes, qui exerce la pression nécessaire et suffisante pour tenir les plaques; de plus, la souplesse et la douceur de l'étoffe empêchent toute détérioration de la plaque; enfin, les plaques ne font aucun bruit et ne peuvent être brisées par une secousse.

La fig. 1 est une coupe transversale sur l'axe du cylindre. La fig. 2 est un appareil vu de devant.

La fig. 3 est une vue de face du levier *f*.

a a forme avec l'axe *b* le tambour qui est rotatif au moyen de la manivelle *d*; ce tambour sert à recevoir la plaque dans les fentes radiales pratiquées dans sa périphérie, et il est fermé, dans le cas montré, par deux disques plus ou moins larges; *c c* sont les fentes radiales dans lesquelles est fixé un ruban sans fin de peluche; *e e* sont les plaques maintenues dans lesdites fentes.

Le levier *f* rotatif sur un pivot *i* sert, en connection avec un ressort *g*, et au moyen de la manivelle *h*, à lever les plaques des fentes; en même temps qu'une plaque est levée, il se produit un arrêt du tambour. Dans ce but, le levier *f* est réuni avec un autre levier *m* par une bielle *k* possédant un arrêt *v*; le levier *m* est rotatif au point *n*, il est tiré en haut par un ressort et possède un couteau *o* qui engrène la roue dentée *p* et arrête très exactement le tambour et le fixe dans une position déterminée. De plus, le levier *m* possède un cliquet *q* qui engrène sur les dents d'une roue à rochet *r* et sert à donner la rotation automatique au tambour chaque fois qu'on remet une plaque.

Dans la position de repos, il y a toujours une plaque exposée; *s* est un disque qui est réuni au tambour il possède des chiffres indiquant le numéro de chaque plaque qui

est levée, ce numéro est visible par une fenêtre *l*.

w est un ressort qui tire constamment en haut le levier *f*.

Au moyen de ce disque, mais par une fenêtre plus large, on pourrait mettre sous les yeux du spectateur des étiquettes indicatrices et explicatives à chacune des vues, ces étiquettes pourraient être placées à la tête des vues au moyen de griffes quelconques ou tout autre moyen.

77.135.0025

Travail des verres d'optique (B. F. 331.302; 7 avril 1903; 4 septembre 1903). L. RAMEAU : « Machine à travailler les surfaces optiques avec plateau de rodage à mouvement épicycloïdal ».

Les machines à travailler les surfaces optiques se composent essentiellement en général de deux plateaux, plans, convexes ou concaves; le plateau inférieur est fixe ou tourne très lentement autour de son axe; le supérieur est mobile, et, dans le cas le plus fréquent, son centre décrit un cercle autour de l'axe du plateau inférieur. Dans ce mouvement, la matière rodante, bouillie ou poussière, est constamment projetée vers la circonférence, et le rodage de la surface optique s'opère de façon inégale et irrégulière.

Il y aurait donc grand avantage à faire décrire au centre de l'un des plateaux autour de l'axe fixe de l'autre plateau, une courbe telle que, la matière rodante après avoir été projetée vers la circonférence, fût raménée vers cet axe.

La présente invention a pour objet une machine dans laquelle ce résultat est assuré en communiquant à l'un des plateaux un mouvement épicycloïdal.

La fig. 1 montre une épicycloïde allongée complète et fermée.

Les fig. 2, 3, 4, 5, sont des vues de détail du dispositif mécanique employé dans la nouvelle machine pour produire le mouvement épicycloïde de l'un des plateaux.

Les fig. 7 et 8 sont des vues d'ensemble en élévation et en plan d'un modèle d'exécution de la nouvelle machine.

La machine comprend dans son ensemble un bâti *a* supportant les divers organes, un arbre moteur *b*, un premier axe vertical *c* à l'extrémité supérieure duquel est calé le plateau inférieur *d* et un second axe vertical *e* qui porte par l'intermédiaire de l'articulation qui va être décrite le plateau supérieur *f*. Les surfaces optiques à travailler ainsi que la matière rodante sont placées comme d'ordinaire entre les plateaux *d* et *f*.

L'axe *c* reçoit un mouvement lent de rotation de l'arbre moteur *b* par l'intermédiaire d'une paire d'engrenages *g* et *h*, d'une vis sans fin *i* calée sur le même arbre intermédiaire *j* que l'engrenage *h* et d'une roue hélicoïdale *k* calée sur l'axe *c* et engrenant avec la vis *i*.

L'axe *e* reçoit un mouvement de rotation de l'arbre moteur *b* par l'intermédiaire des poulies *l m n* et de

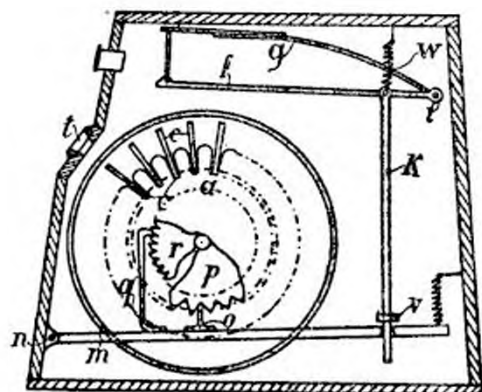


Fig. 2

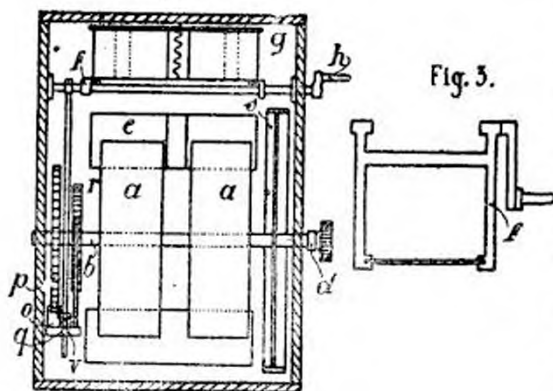


Fig. 3.

la courroie p . Cet axe e porte une embase q qui repose sur des billes r roulant dans les rainures circulaires ménagées dans une pièce solidaire du bâti; ledit axe se prolonge au-dessous de l'embase q et porte calé un pignon cylindrique s qui engrène avec un second pignon l . Ces deux engrenages dont les nombres de dents sont premiers entre eux sont logés dans un étrier u qui calé sur l'axe e , tourne avec lui et repose par un prolongement v sur des billes x roulant dans des rainures circulaires ménagées également dans une pièce solidaire du bâti.

La denture de l'engrenage l roulant sur l'engrenage s est ainsi animée d'un mouvement épicycloïdal. L'axe y de cet engrenage l est pris dans l'étrier u et est entraîné par lui dans sa rotation autour de l'axe e , mais il peut tourner librement sur lui-même dans cet étrier; cet axe y se prolonge vers le bas et porte calé à son extrémité inférieure un plateau horizontal z ayant trois rai-

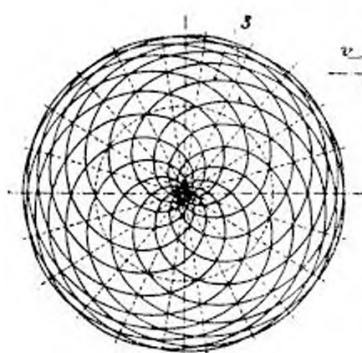


Fig. 1

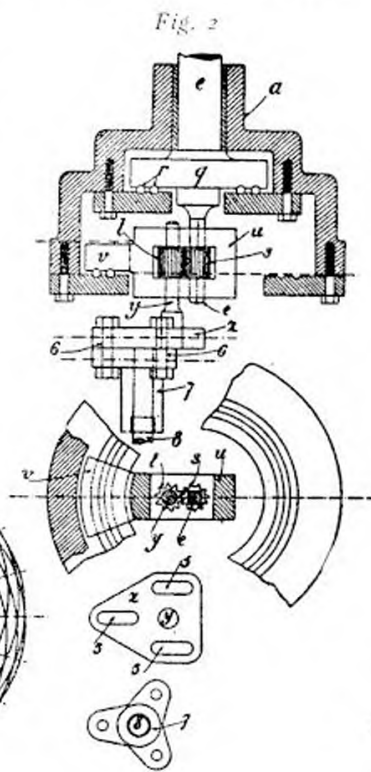


Fig. 3-4-5

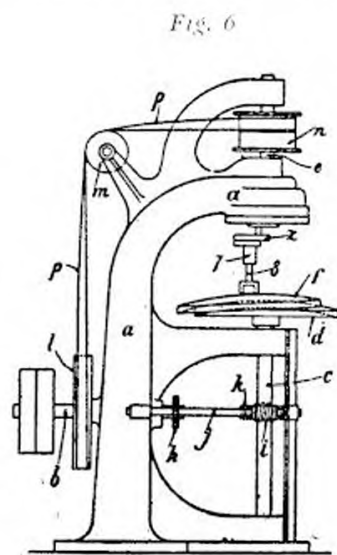


Fig. 6

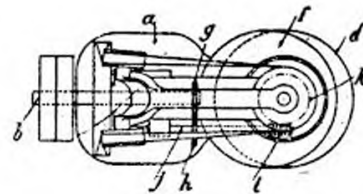


Fig. 7

nures parallèles 5 ; des boulons 6 qui s'engagent dans ces rainures maintiennent fixée au plateau une douille 7 . Finalement, cette douille porte l'arbre 8 qui entraîne le plateau de rodage supérieur f . Une liaison élastique par ressort à boudin par exemple est interposée entre le plateau et l'axe qui l'entraîne. Grâce aux rainures du plateau z et aux boulons de serrage, on peut soit faire coïncider l'axe 8 de la douille avec celui y du plateau z , soit écarter à volonté ces deux axes. On fera ainsi décrire à volonté à chaque point du plateau de rodage une épicycloïde normale, raccourcie ou allongée.

Résumés par L.-P. CLERC.

REVUE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Sur les sels doubles d'hyposulfite de soude et d'argent. J. GAEDICKE (*Phot. Wochenbl.*, 1903, p. 226).

On connaissait jusqu'ici seulement deux sels doubles (1): une combinaison incolore peu soluble $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + \text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3$ se formant au commencement du fixation, et l'autre plus soluble $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 2\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3$. Or, l'auteur a trouvé qu'en faisant réagir deux molécules d'hyposulfite de soude sur deux molécules d'AgBr, il ne se forme pas de combinaison $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + \text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3$, et que pour dissoudre les deux molécules d'AgBr, trois molécules d'hyposulfite ne suffisent pas, et qu'il en faut six molécules. Le précipité jaune d'AgBr ne devint incolore qu'après l'addition de la cinquième molécule. Par conséquent, le composé peu soluble et incolore ne se forme que dans une solution saturée d'AgBr dans l'hyposulfite de soude.

En additionnant deux molécules d'AgBr de sept molécules d'hyposulfite dissoute dans environ le double de leurs poids d'eau, la dissolution complète de AgBr a lieu. En filtrant et additionnant d'alcool, le liquide dépose des cristaux, lesquels à l'analyse ont donné la formule: $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 6\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 6\text{H}_2\text{O}$. La solution de ce nouveau sel est peu stable à l'air, mais en l'additionnant d'un peu de NaHSO^3 , on obtient des cristaux incolores et stables à la lumière.

Deux molécules d'AgCl demandent pour se dissoudre cinq molécules d'hyposulfite, et en traitant cette solution comme ci-dessus, elle abandonne des cristaux d'un nouveau sel: $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 4\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 5\text{H}_2\text{O}$.

Une molécule d'AgI ne se dissout que dans trente-sept molécules d'hyposulfite, et forme le sel double: $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 9\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 32\text{H}_2\text{O}$.

En partant de Ag_2O^3 , on obtient les sels doubles: $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 4\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 7\text{H}_2\text{O}$ et $2\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 7\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 9\text{H}_2\text{O}$.

Les sels connus jusqu'ici, c'est-à-dire: $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + \text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3$ et $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 2\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3$, peuvent être obtenus en additionnant du nitrate d'argent ammoniacal de la quantité théorique d'hyposulfite.

(1) Préparés en partant de AgCl et analysés pour la première fois par Lenz.

L'auteur a encore trouvé qu'en additionnant le AgBr de KBr il faut plus d'hyposulfite pour la dissolution complète. Ainsi, en mélangeant deux molécules de AgBr avec deux molécules KBr, il faut deux molécules de plus d'hyposulfite pour la dissolution complète, c'est-à-dire neuf molécules. Cette solution abandonne le sel : $2\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 9\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 12\text{H}^2\text{O}$. Si la quantité de KBr augmente, le mélange se dissout encore plus difficilement. Ainsi deux molécules AgBr + six molécules KBr exigent pour la dissolution treize molécules d'hyposulfite et on obtient le sel : $\text{Ag}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 5\text{Na}^2\text{S}^2\text{O}^3 + 6\text{H}^2\text{O}$.

Les analyses de tous ces nouveaux sels ont été faites volumétriquement au moyen d'une nouvelle méthode qui permet de faire quatre déterminations au moyen de deux dosages seulement. Le sel est dissous dans l'eau, et en titrant à l'iode, on détermine S^2O^3 . L'Ag se dépose sous forme de AgI qui est recueilli sur filtre, taré et pesé. Comme l'AgI se dépose sous forme d'un précipité très fin qui passe à travers le filtre, on additionne le liquide d'une petite quantité d'alun de fer. Ceci permet une filtration et un lavage très facile. Pour avoir des résultats précis, la solution d'iode doit être titrée récemment. Ces deux dosages donnent le rapport Ag : S^2O^3 , et par le calcul on a Na. La différence donne l' H^2O de cristallisation, et c'est ici que se concentrent les erreurs d'analyse.

L'action du bromure de potassium sur le révélateur au fer additionné d'hyposulfite.

D^r LUPPO-CRAMER (*Phot. Wochenbl.*, 1903, p. 297).

Gaedicke a montré autrefois (1) qu'une addition simultanée de KBr et d'hyposulfite au révélateur à l'oxalate ferreux agit d'une façon favorable sur le résultat. L'auteur en poursuivant des travaux antérieurs (2) a recherché si l'on ne pouvait pas établir une sorte d'équilibre entre le bromure et l'hyposulfite. En prenant comme point de départ l'addition de 5 cc. de KBr à 10 %, et 2 cc. d'hyposulfite à 4 % à 80 cc. de révélateur normal au fer, laquelle ne modifie en rien la rapidité du révélateur, il a augmenté simultanément le bromure et l'hyposulfite. Les essais ont montré qu'à partir d'un certain point l'hyposulfite doit être ajouté en quantité relativement plus grande pour rétablir l'équilibre.

La même quantité de KBr et d'hyposulfite employée dans un volume égal d'eau à celui du révélateur comme *bain préliminaire* a une action plus faible sur l'image que si elle était ajoutée au révélateur. L'action du KBr est très petite, car le développement ultérieur n'est presque pas retardé.

Dans une autre série d'essais, l'auteur a trouvé que le chlorure de sodium qui agit comme retardateur des plaques au chlorure n'agit pas du tout sur celles au bromure, et que HBr qui retarde le développement des plaques au bromure n'agit pas sur celles au iodure d'argent. L'hyposulfite ajouté au révélateur au fer agit comme retardateur dans le développement des plaques à l'iodure. KCy ajouté au révélateur dans le développement des plaques à l'iodure ralentit le fixage ultérieur, et empêche le développement de l'image latente.

Le sulfite de soude employé comme bain préliminaire a une action analogue, quoique plus faible que l'hyposulfite, mais ajouté au bain de développement, il agit comme retardateur. Quoique dissolvant bien l'AgCl, le sulfite de soude n'agit pas comme accélérateur dans le développement des plaques au chlorure.

Résumés par LÉOPOLD LÖBEL.

(1) *Jahrbuch d'Eder*, 1887, p. 122.

(2) *Phot. Corresp.*, 1903, p. 270-280.





Prieur et Dabois

D'après nature, avec le
Trichrom-Détectivo
de Prieur et Dabois #

THÉÂTRE D'ORANGE





Métrophotographie et Stéréo = Métrophotographie



UN des rédacteurs de la *Photographie Française*, M. L. Gastine a fait, assez récemment, à l'auteur de cet article l'honneur de le comprendre au nombre des personnes qui ont contribué à l'avancement de la photographie ou de ses applications.

Sans avoir la prétention de justifier ici une appréciation trop élogieuse, nous allons essayer de nous acquitter, autant que possible, d'une dette involontairement contractée, en mettant les lecteurs de cette excellente *Revue* à même de se rendre compte de l'intérêt des études qui ont motivé cette opinion.

Puisqu'ils connaissent déjà, au moins de nom, la Métrophotographie, il est peut-être permis de supposer qu'ils savent aussi que cet art a pour but de déduire des vues pittoresques de monuments ou de paysages, les dimensions et les formes réelles de ces monuments ou du terrain représenté, en un mot d'opérer la transformation de perspectives qui ont altéré ces formes et ces dimensions en plans, coupes et élévations, à une échelle déterminée, pour les architectes, et en plans topographiques cotés (*nivelés*), pour les topographes.

La méthode géométrique qui sert à opérer cette transformation quand il s'agit de monuments, n'est autre que celle qu'appliquent journellement, depuis longtemps, les peintres et les architectes pour *mettre en perspective* les objets dont ils se donnent la position en plan et en élévation. C'est le problème inverse que l'on a à résoudre, quand on se trouve en présence d'une vue photographiée dont les *constantes* sont connues (à savoir : la distance focale ou distance du point de vue au tableau, le point principal et la grandeur réelle d'un élément vertical ou horizontal) et que l'on veut restituer le plan ou l'élévation du monument représenté, et les règles à suivre sont tout à fait les mêmes.

Pour lever les plans topographiques, les méthodes à employer sont nécessairement différentes, on n'a plus affaire, dans ce cas, uniquement à des constructions élevées de mains d'hommes, terminées pour la plupart par des lignes droites, verticales ou horizontales, mais aux formes irrégulières, capricieuses, en apparence au moins, de la nature. Aussi une seule vue devient-elle insuffisante pour les définir et pour mettre en état de retrouver les vraies positions relatives et les vraies formes des objets qui y sont représentés.

La méthode proposée tout d'abord, pour tourner cette difficulté, est au fond la même que celle qui est connue en topographie sous le nom de *méthode des intersections*. Le principe est, en effet, identique, mais la manière de l'appliquer est bien différente, on va le voir.

Avec la chambre noire comme avec les instruments usuels du topographe : planchette, boussole, tachéomètre, l'opérateur va se placer successivement à deux stations dont il connaît ou mesure lui-même la distance et la différence du niveau. Mais tandis que le photographe n'y passe que quelques instants pour y prendre une vue (ou même plusieurs, au besoin, s'il veut embrasser une plus grande étendue de l'horizon), le topographe ordinaire y séjourne longuement, car il doit diriger l'alidade ou la lunette de son instrument, individuellement sur chacun des *points remarquables* dont il veut déterminer la position en plan et la différence de niveau avec l'une ou l'autre des stations.

Il faut en outre, dans le cas du topographe, que ces points soient inscrits sur la planchette ou dans un carnet, sous un numéro, ou désignés par une lettre ou par un nom et qu'ils soient bien reconnaissables à la seconde station, sous peine d'erreurs que l'on ne parvient même pas toujours à éviter.

Les vues prises par le photographe suppléent à toutes ces mesures et à ces inscriptions, garantissent contre toutes ces erreurs, car ce sont de véritables *enregistreurs spontanés* et comme les objectifs dont on dispose actuellement donnent des images sans aucune déformation appréciable, on n'a plus à s'inquiéter que du degré de précision que comportent les constructions graphiques, en tenant compte, d'une part, de la distance focale de l'objectif employé, et de l'autre, de l'échelle à laquelle on exécute les plans.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des opérations que l'on trouverait décrites dans les nombreuses publications consacrées, en France et à l'étranger, à la métrophotographie ou à la photogrammétrie, comme on la désigne dans les

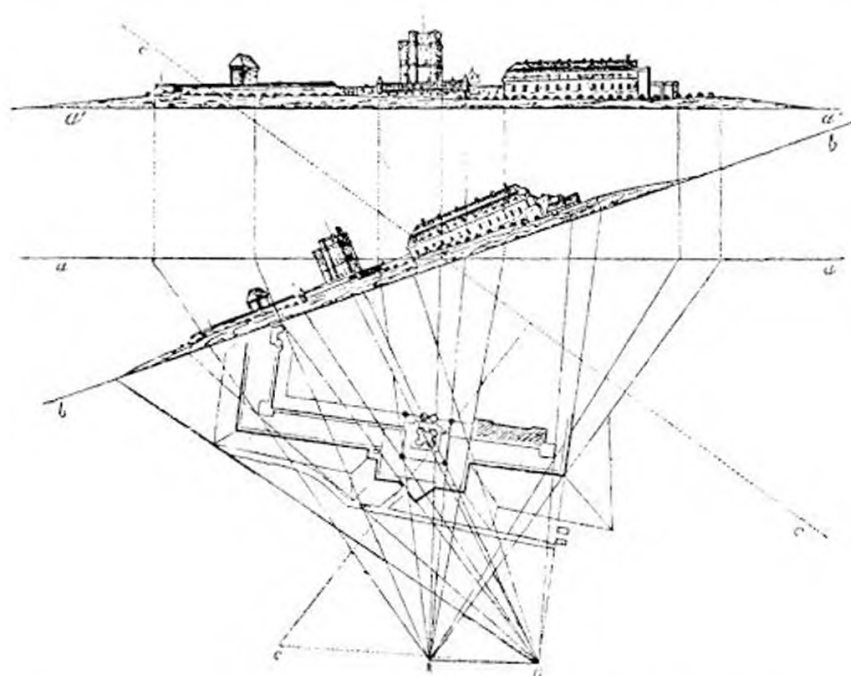


Fig. 1.

Vues et plan de l'un des fronts
du fort de Vincennes, en 1850.

pays de langue allemande. Il suffira, pour en avoir une idée, de jeter les yeux sur la figure ci-dessus (fig. 1) qui se rapporte même à une expérience fort ancienne faite à l'aide de vues qui n'étaient pas photographiées, mais dessinées à la chambre claire.

L'intérêt de cette expérience fondamentale (répétée aussitôt sur des sites différents) est dû précisément à sa date: car, elle remonte à 1850 et elle a permis dès lors de mettre hors de doute la sûreté de la méthode.

Le petit plan de l'un des fronts du fort de Vincennes construit avec les deux vues *a a* et *b b*, prises des stations *A* et *B*, dont on a mesuré la distance *AB*, appelée la base et où l'on avait également déterminé l'orientation de chacune de ces vues par rapport à la base, exécuté à l'échelle de $\frac{1}{20000}$, ayant été décalqué et reporté sur un plan officiel s'y était superposé sans erreur appréciable.



Fig. 2.

Vue de Paris prise de l'Observatoire de l'École polytechnique en 1859.

A cette époque, les opérations photographiques étaient longues et délicates et le champ sans déformations sensibles de la chambre noire était beaucoup plus limité que celui de la chambre claire qui atteignait 60° et au delà. C'est pourquoi, pendant quelques années encore, nous continuions à dessiner souvent les vues au lieu de les photographier, tout en suivant attentivement les progrès et les simplifications des procédés et les perfectionnements dans la construction des objectifs.

Dès 1859, nous pouvions, en effet, utiliser des vues dont l'amplitude angulaire était de 30 à 35° et effectuer, sous les yeux d'une commission de l'Académie des Sciences, des mesures topographiques qui consistèrent à déterminer, d'après des vues, prises de l'une des tours de Saint-Sulpice et de la terrasse du petit observatoire de l'École polytechnique, les positions relatives d'un grand

nombre de monuments de Paris qui, vérifiées sur un plan apporté par la commission, furent trouvées rigoureusement exactes (1).

Cette même commission nous avait encore demandé de déterminer la hauteur de la flèche de Notre-Dame qui figurait sur l'une des vues que nous reproduisons pour donner au lecteur une idée de ce que l'on obtenait déjà par la photographie, il y a 45 ans (fig. 2).

On voit sur cette photographie la *ligne d'horizon* et la verticale médiane appelée *ligne principale* qui se croisent au *point principal*, projection du *point de vue* sur le *plan du tableau*.

Le format de l'épreuve, sur collodion humide, était de 18×24 et comme la distance focale de l'objectif, *distance du point de vue au tableau*, était de 0^m426 , il en résultait que le champ utilisable était d'environ 30° . En examinant cette photographie qui contient un grand nombre de lignes verticales jusque sur ses bords, on reconnaît sans peine qu'elle ne laissait subsister aucune déformation, ce qui explique l'exactitude des résultats constatés par la commission.

Quant à la hauteur réelle de la flèche au-dessus de l'arête supérieure du toit de la nef, nous l'avions déduite immédiatement de sa hauteur apparente mesurée en millimètres sur la photographie. Connaissant, en effet, la distance horizontale de la station à la projection horizontale du sommet de la flèche, obtenue sur le plan par la méthode des intersections, comme tous les autres, et la longueur interceptée du rayon visuel entre le point de vue et le tableau également en projection horizontale mesurée par le dessin (consulter au besoin la fig. 1) par une simple proportion, nous avons trouvé tout d'abord 50 mètres, et après vérification 48 mètres, au lieu de 47 mètres indiqués, à la demande de la commission, par Viollet-Leduc.

Nous n'avons cité cette dernière expérience improvisée faite avec une *chambre noire ordinaire*, que pour montrer à la fois la simplicité et la sûreté du procédé

qui, à dater de cette époque, n'a fait que s'améliorer et donner des résultats de plus en plus satisfaisants.

Notre premier soin, après nous être procuré les meilleurs objectifs, avait été de disposer la chambre noire sur un trépied à vis calantes, de la munir d'un niveau sensible, d'une bonne lunette, d'un cercle azimutal et d'un cercle vertical, en un mot, d'en faire un instrument de précision.

Une innovation essentielle à signaler consistait dans l'impression spontanée sur la plaque sensible de quatre repères qui joints deux à deux, sur l'épreuve positive, par des lignes droites parallèles aux côtés, y marquent la ligne d'horizon, la ligne principale et

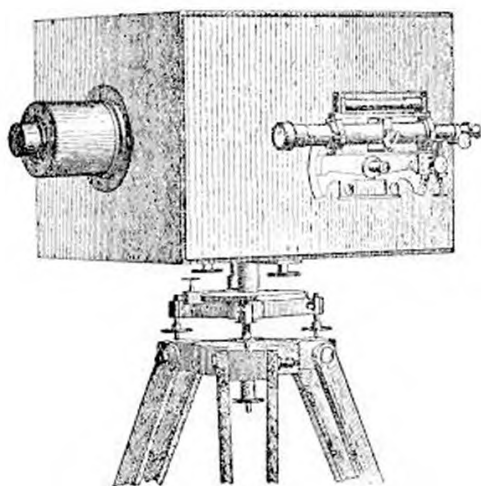


Fig. 3.

Premier modèle de chambre noire topographique construit par Brunner en 1859 (photothéodolithe).

(1) Rapport sur un mémoire de M. Laussedat, dans les *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Sciences t. L, janvier-juin 1860, p. 1127 et suivantes, par une commission composée de MM. Daussy et Laugier, rapporteurs.

le point principal de la perspective (fig. 2).

Le premier appareil de ce genre construit en 1859 par le célèbre artiste Brunner (fig. 3) a été imité dans tous les pays où, depuis 1865 (en Prusse d'abord), la méthode s'est introduite successivement.

Ces instruments aussi nombreux que variés sont désignés aujourd'hui sous les noms de *photobéliolite*, *photogramètre*, *phototachymètre*, etc., et il serait impossible d'indiquer ici les motifs qui ont déterminé les opérateurs et les constructeurs à y introduire telle ou telle disposition ou modification. Il nous suffira de dire qu'il y en a pour les architectes et les archéologues, pour les topographes proprement dits, civils ou militaires, les géomètres du cadastre, les aéronautes, les ingénieurs amateurs qui font de la photographie à l'aide de cerfs-volants, les explorateurs,



Fig. 4. Chambre noire ordinaire avec niveaux, cercle azimutal et vis de calage du capitaine Javary (1865).

les marins, les hydrographes, les météorologistes et les astronomes.

Nous nous bornerons donc à signaler les deux termes extrêmes, pour ainsi dire, de cette longue série dont le premier qui pourrait et devrait être le plus fréquemment mis à profit, se compose d'une chambre noire ordinaire et d'un petit théodolite, c'est-à-dire de l'un des instruments habituels des topographes bien outillés. La chambre noire doit seulement être munie de deux niveaux croisés et des vis de calage, enfin porter au fond et à l'intérieur, les repères de la ligne d'horizon et de la ligne principale (entailles ou saillies), destinés à laisser leur empreinte sur la plaque (1).



Fig. 5. Instrument universel récemment construit par M. Mailhat.

(1) On peut même multiplier ces repères sur les quatre côtés de la plaque pour pouvoir constater, au besoin, sur les épreuves positives, les effets du retrait ou de l'allongement du papier après toutes les manipulations.



Fig. 6.

Plan de la vallée et du col d'Urbeis dans ses montagnes en bois.

C'est avec un matériel aussi simplifié que les très habiles topographes canadiens ont, depuis 1888, entrepris et exécuté d'immenses levés photographiques dans les Montagnes Rocheuses, sur la frontière de l'Alaska, au Klondike, etc., dans les circonstances les plus variées et les plus difficiles.

Notre excellent collaborateur, M. le capitaine (depuis commandant) Javary avait déjà pris une initiative tout à fait analogue vers 1865, comme on peut le voir sur la figure suivante (fig. 4), et s'en était parfaitement trouvé dans plusieurs circonstances, en s'ingéniant d'ailleurs pour éviter les erreurs que l'on pouvait avoir à craindre de l'emploi d'un appareil moins rigoureusement rectifiable et moins stable, que le photothéodolite proprement dit, mais nous ne pouvons, à ce sujet, que renvoyer au mémoire de cet officier distingué, à l'ouvrage de M. E. Deville, arpenteur général du Canada et à nos propres publications (1).

Parmi les instruments les plus complets et les plus perfectionnés, qui sont à l'autre extrémité de la série, on nous permettra de présenter celui qui a été

(1) *Mémoire sur les applications de la photographie aux arts militaires*, par M. Javary, capitaine du génie, dans le n° 22 du *Mémoire de l'Officier du génie*, 1870, Paris, Gauthier-Villars. *Photographic Surveying* by E. Deville, surveyor general of Dominion Land, Ottawa Government printing Bureau, 1895.

Recherches sur les instruments, les méthodes et les dessins topographiques, par le colonel Lausse-dat, Paris, 1898, 1901 et 1905. Gauthier-Villars.

exécuté, sur nos indications, par l'un des meilleurs constructeurs de Paris, M. Mailhat, dont le désintéressement égale le mérite.

Nous mettons, dès à présent, sous les yeux des lecteurs, une vue d'ensemble de cet appareil (fig. 5) qui répond à de nombreux besoins et sur les qualités

The Institute of France, Paris.
 1861.

Vol. III, Plate 27

To illustrate M. A. Wheeler's Notes on the Field-work of Photographic Surveying as applied in Canada.



Fig. 5.

Plan de Wapta Lake et des environs au Canada.

duquel nous reviendrons un peu plus loin, après avoir donné une idée des services rendus par la méthode et les progrès remarquables qu'elle a faits dans ces derniers temps.

En France, après les essais que nous avons rappelés, des expériences suivies avaient été entreprises par ordre du Ministre de la Guerre (1) à la division

(1) Voyez les Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. LIX, juillet-décembre 1861, p. 998 et suivantes.



Fig. 8 et 9.

Deux des vues ayant servi à la construction du plan précédent.

du génie de la Garde impériale et, comme elles avaient été des plus satisfaisantes, un service avait été organisé et confié, sous notre direction, à M. le capitaine Javary, qui, autour de Paris d'abord, puis dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné, à Toulon, dans les plaines de l'Alsace, autour de Belfort, dans les



Bellier

Prieur et Dubois et C^o

DEUX BONNES LANGUES



Vosges, enfin pendant le siège de Paris, avait, avec de faibles ressources, mais au prix d'une activité prodigieuse, secondée par une aptitude peu commune obtenu des résultats considérables et vraiment remarquables, dans un espace de sept à huit années. On pourra s'en faire une faible idée en jetant les yeux sur le plan de la vallée et du col d'Urbès dans les Vosges (fig. 6 très réduite), exécutée en 1868, et qui n'est qu'une partie des études topographiques faites, cette même année et l'année suivante, dans les Vosges, avec l'autorisation et les encouragements du maréchal Niel (1), exclusivement à l'aide de la photographie.

Malgré le succès indéniable de la nouvelle méthode dans son pays d'origine, il est regrettable d'avoir à avouer qu'en dépit d'efforts individuels, dont quelques-uns sont des plus heureux, c'est surtout à l'étranger qu'elle a rendu et qu'elle continue à rendre le plus de services, notre excellente petite brigade phototopographique ayant été elle-même supprimée, en 1871, par économie.

Nous ne nous attarderons pas à énumérer ces services, car la liste en serait trop longue, et nous nous bornerons à dire que c'est d'abord en Allemagne, à dater de 1865, époque à laquelle on y eut connaissance de nos travaux par les publications de la *Société française de Photographie*, que les premiers essais furent entrepris, puis en Italie (1875), en Autriche (1887), au Canada (1888), et plus récemment en Russie, enfin dans la plupart des pays de l'Europe, dans les deux Amériques du Nord et du Sud, et jusqu'en Australie, et on a si bien réussi presque partout qu'en Italie, au Canada, en Autriche et en Russie notamment, c'est par milliers et par milliers qu'il faut compter les kilomètres carrés, dont la cartographie de ces différents pays s'est enrichie, grâce à elle, en très peu de temps.



Smyrne. — Quartier turc.

(1) On sait que, malheureusement, les appréhensions patriotiques du Maréchal n'étaient pas partagées par l'entourage de l'Empereur ; c'est pourquoi ces études faites en vue de la défense furent inutilisées.

Ne pouvant donner dans cette Revue qu'un spécimen de ce genre d'opérations, nous nous faisons un plaisir de le prendre parmi les intéressants documents que nous devons à l'obligeance de l'arpenteur général du Canada, M. E. Deville (fig. 7).

Il est à noter que les stations marquées Δ sont les sommets de la triangulation appuyée à une base mesurée avec le plus grand soin, qui doit, en effet, précéder tout travail un peu étendu de topographie.

(*A suivre*).

Colonel LAUSSEDAT.





L'EXPOSITION du Cycle et de l'Automobile, qui vient de s'achever, a été une des plus triomphantes manifestations de ces deux industries.

Elle ne contenait pas de section photographique, comme les années précédentes.

A vrai dire, cette section, quand elle exista, ne fut pas très brillante ; elle ne fit pas honneur à l'industrie des bicyclettes, ni à celle des voitures sans chevaux ; elle fit encore moins honneur à l'industrie photographique ; c'était une section lamentable ; elle a bien fait de disparaître.

Mais quelles tristes réflexions cela suggère !

Voilà une application humaine plus vaste et d'un ordre assurément plus élevé que les applications à la locomotion ; elle cohabite plusieurs années avec ces dernières et ne leur emprunte rien !

Cela n'empêchera pas, d'ailleurs, les marchands et fabricants d'appareils photographiques de se lamenter sur le mauvais état de leurs affaires, en affirmant que les sports détournent d'eux la clientèle. Bizarre état d'esprit !

A peine née, l'industrie du cycle savait créer une agitation de l'opinion publique... dont elle a tiré de prodigieux bénéfices.

L'automobile n'a pas été moins spirituellement tapageuse... et sait ce que lui rapporte son habile réclame.

La photographie se contente d'assister à ces activités et s'étonne de ne pas provoquer un engouement égal. Est-ce naïveté ?...

Que fait-elle pour secouer les masses ? Rien !

Depuis vingt ans au moins, elle tourne dans le même cercle de concours rebattus ; en vingt ans, on n'inscrit à son actif que deux mouvements exceptionnels et créés d'ailleurs en dehors d'elle : *La cinématographie* et *l'Art photographique*.

La cinématographie, en effet, n'est pas de la photographie à la portée de tout le monde ; *l'Art photographique* n'est pas davantage à la portée de la masse. La première dérive de la science et reste, par son coût élevé, en dehors du public ; la seconde, dérivée de l'art, restera le privilège des amateurs réellement artistes,

initiés aux arts du dessin : elle est, par conséquent, limitée à un petit nombre de dilettantes.

Que font les fabricants d'appareils pour vulgariser la photographie ? Ils établissent des instruments de plus en plus compliqués, de plus en plus chers, de moins en moins solides, de moins en moins faciles à employer... et comme ces progrès particuliers réduisent la clientèle au lieu de l'augmenter, ils élèvent le quantum proportionnel de leurs bénéfices... pour se rattraper, sans remarquer qu'ils adoptent ainsi le meilleur moyen de se ruiner.

S'il existe, en France, un fabricant mettant à l'atelier une série de cent appareils en fabrication, je n'ai pas l'honneur de le connaître ! Mais en revanche, dirai-je, combien je connais de fabricants (!) qui construisent leurs appareils dix par dix ; quand ce n'est pas cinq par cinq... et même parfois, hélas ! un à un !

J'ai vu lancer depuis quinze ans tous les instruments qui ont eu du succès auprès des amateurs. *Tous, sans exception*, ont été pendant un an et souvent pendant plusieurs années, plus demandés que livrés. Leurs constructeurs ne parvenaient pas à satisfaire aux sollicitations d'achat. Il y en a même qui, créés à un moment donné, se sont vus démodés avant qu'on ait jamais pu répondre à toutes les commandes ; de telle sorte qu'un jour, brusquement, leur vente est tombée à presque rien, tandis que le constructeur allait peut-être se décider à multiplier ses moyens de production.

Ne pas suffire aux demandes, c'est fatalement donner naissance à la concurrence, à la contrefaçon.

Un modèle plaît ; il provoque des "ordres" ; mais le constructeur fait trop attendre les sollicitateurs. Alors un imitateur naît. Mais, comme cet imitateur n'est pas plus actif que le créateur, bientôt un troisième ou un quatrième imitateur naissent encore... et l'article qui aurait été une fortune pour le premier fabricant ne suffit plus

à faire vivre une série de plagiaires, — dont les petits perfectionnements détrônent le modèle de l'initiateur.

Et ce qui contribue en grande partie à cet état de choses, c'est le prix élevé des appareils.

Considérant, par exemple, qu'il peut gagner cinquante francs sur un instrument de premier ordre, le fabricant est naturellement porté à voir tout en rose ; à s'illusionner sur les résultats.

S'il devait se dire au contraire : " Je ne pourrai gagner que deux ou trois francs par appareil et il m'en faudra construire des millions par an pour faire



un bénéfice convenable, tout en consacrant à cette industrie un capital de plusieurs centaines de mille francs". Alors, on verrait renoncer à l'industrie photographique tous les impuissants qui la gâchent.

Il suffit de considérer les faits : ils sont probants. Il n'y a pour ainsi dire pas de petits fabricants de plaques photographiques. Mais les grandes usines de plaques photographiques sont prospères.

Quelques *grandes* maisons d'optique, malheureusement étrangères, font d'excellentes affaires et fournissent à elles seules plus d'objectifs que toutes les petites fabrications " en chambre " réunies.

Les constructeurs d'appareils végètent parce qu'ils sont presque tous *petits* constructeurs ; parce que, je le répète, les moins petits ne sont pas même capables de construire cent appareils en série.

Comment ces minuscules industriels pourraient-ils donc concevoir un ensemble d'efforts pour agiter le public comme ceux qui ont été faits par les grands fabricants de cycles et d'automobiles ? Ils se contentent de se jalouser, de se plagier..., et de se désoler du progrès des sports. Après avoir assisté " la mort dans l'âme " à la vogue des nouveaux moyens de locomotion, ils désertent la grande manifestation annuelle de ces moyens, sans même songer à grouper leurs efforts pour tenter de faire ensemble ce qu'ils sont incapables d'entreprendre isolément.

o° o

Parmi les choses qui sont à la portée des industriels de la photographie, — non pas isolés, mais groupés, — il en est une pourtant qui aurait chance d'avoir du succès. C'est justement une *exposition internationale de la photographie et de ses applications*.



Beccles.

Le soir.

Mais à une condition formelle :

A la condition *absolue* que cette exposition soit active, démonstrative, vivante, *en action*.

Si l'exposition dont il s'agit devait être ce qu'ont été toutes les expositions précédentes, il serait inutile de l'entreprendre.

Il faut mieux.

Qu'a-t-on vu dans les expositions de photographie ?

D'une part : les moyens.

D'autre part : les résultats.

C'est quelque chose : mais quelque chose de tout à fait ennuyeux pour le grand public. On n'accroche pas le succès au passage avec des expositions comme cela.



Incendie du village de Guet N'Dar (Sénégal), le 3 mars 1903.

Pour intéresser le public, il faut lui montrer les objets exposés *en les lui expliquant*.

S'agit-il d'un appareil ? il faut qu'il puisse prendre cet appareil en main ; qu'on lui en apprenne l'emploi ; qu'il exécute lui-même avec cet appareil un cliché négatif ; qu'on développe, fixe et sèche ce cliché devant lui, qu'on en fasse sous ses yeux une image positive et qu'il puisse emporter ce positif. Alors seulement, il aura été intéressé et partira satisfait.

Il faut montrer au public comment se fabriquent les appareils et les plaques ainsi que les papiers. Comment le professionnel et l'amateur opèrent et comment s'obtiennent tous les résultats qui sont à la portée de chacun.

Il ne suffit pas de montrer de quelle façon se fait le tirage avec une machine spéciale pour la phototypie ; il faut exposer *en action* toutes les opérations de la phototypie.

Les travaux des ateliers d'optique, de photogravure, de simili trichrome, la fabrication des verres d'objectifs (fonderie) et les autres travaux industriels photographiques sont également montrables *en réalisation*.

Presque toutes les applications scientifiques de la photographie, depuis



Le Pont des Caravanes, à Smyrne.

l'astrophotographie et l'océanographie, jusqu'à la métrophotographie, la chronophotographie et la radiographie seraient de puissantes attractions pour n'importe qui, à la condition d'être exposées en état de pleine exécution active.

Où voit-on les visiteurs s'arrêter dans les expositions industrielles? Là où il y a "quelque chose qui marche". On passe devant l'orgue d'église ou le piano fermé; on s'arrête, dès qu'un organiste ou un pianiste les anime, ne serait-ce que pour les essayer.

Les camelots ne vendraient pas les jouets qu'ils transportent s'ils ne les montraient pas sans cesse en mouvement.

Est-il donc impossible de montrer les objets *en usage*, les machines *marchant*, les méthodes *en application*? Assurément non. Ce que font l'imprimeur, le tisserand, le mécanicien ou tout autre industriel dans les expositions, le photographe, l'opticien, le photographe professionnel, etc., etc., peuvent le faire *coram populo*, — et ce qui le prouve, c'est qu'ils l'ont déjà fait, — seulement il importe de le faire *systématiquement* et d'une façon générale dans une exposition photographique internationale, pour y attirer les visiteurs et leur donner satisfaction.

Un tel programme a, naturellement, l'inconvénient d'exclure tous les exposants incapables de faire les dépenses qu'il implique, mais la réduction du nombre des exposants est un mal très négligeable, au regard de la "nécessité" d'*assurer* l'exposition.

Le visiteur ne tient nullement à passer devant cent vitrines closes, auprès

desquelles se tiennent (quand ils y sont) des gardiens tout au plus bon à tendre un prospectus, une adresse de leur patron. Devant les étalages muets et inertes, il passe indifférent, las, et ne s'arrête que là où, par exception, l'exposant présent explique, montre, fait agir les objets qu'il expose. *Tout le monde sait cela.*

Ainsi cinquante exposants qui mettront leurs produits *en action* feront, à eux seuls, une exhibition infiniment plus attractive et réussie que deux mille exposants se contentant d'étaler leurs marchandises.

Mais, en outre, il appartiendrait aux initiateurs d'une telle entreprise d'organiser au cours de la durée de celle-ci de nombreuses manifestations photographiques aussi frappantes que celles de l'automobile et du cycle.

La difficulté n'est pas de les imaginer, de les réaliser, ni d'organiser l'exposition *active et démonstrative* dont il s'agit ; ce qui est malaisé, c'est d'infuser à l'industrie et au commerce de la photographie un esprit d'union à la fois pratique et fertile.

La division règne ; on veut gagner cent pour cent, mais sans dépenser un rouge liard pour agsicher l'acheteur bénévole ; on n'a du temps présent que l'avidité, l'impatience d'arriver et même... le dédain de la moralité ; ce n'est pas assez pour réussir !

L. GASTINE.



La mère Lisa, passeuse du bac de Naisy.



Bellent.

Paysage.



Mesure de l'Opacité des plaques photographiques



L'Opacimètre Comparateur



AICI le titre d'un article qui va, je le crains, faire froncer les sourcils de bon nombre de nos lecteurs, et provoquer, de la part de nos lectrices, une moue qui, tout en restant gracieuse, n'en est pas moins significative, manifestations traduisant une pensée unanime que je crois pouvoir résumer en ces mots : « A quoi diantre peut bien nous être utile la mesure de l'opacité des plaques que nous employons ? »

Permettez-moi tout d'abord de vous faire observer que, sans nous imposer des mesures précises, la pratique du développement nous met dans l'obligation d'apprécier les valeurs relatives du noircissement entre les grandes lumières et les ombres de notre négatif, afin de juger si l'image est suffisamment poussée et peut être fixée.

D'autre part, quand nous procédons au tirage de nos épreuves positives, ne classons-nous pas nos négatifs en plusieurs catégories : doux, normaux, durs ? Or, c'est encore sur l'appréciation de l'intensité relative du noircissement entre les différentes régions de chaque négatif que nous basons cette classification.

J'ajouterai même que celle-ci s'impose, quand il s'agit, non plus d'exécuter des tirages d'épreuves positives sur papier à noircissement direct, mais quand nous désirons utiliser pour cet usage les papiers au gélatino-bromure, dits à image latente.

Dans ce cas, la simple appréciation *de visu* est bien souvent la cause de nombreux mécomptes, une bonne épreuve sur papier au bromure nécessitant une pose aussi exacte que possible. Or, celle-ci dépendant elle-même de la plus ou moins grande transparence des noirs du négatif, il est donc essentiel d'estimer la valeur de cette transparence le plus exactement possible.

C'est précisément pour parer à cette incertitude qui résulte du manque de précision de notre jugement au point de vue de l'appréciation de la valeur du noircissement que la maison Gaumont et C^{ie}, sur les indications de M. le commandant Houdaille, a établi le petit appareil auquel a été donné le nom d'*opacimètre Elgé*.

Il se compose tout d'abord d'un *comparateur* comportant sept teintes graduées numérotées : 5, 10, 20, 40, 80, 160, 320, qu'il est aisé de comparer aux teintes les plus opaques du négatif dont on désire tirer une épreuve positive. Pour cela, il



suffit d'appliquer sur la teinte à apprécier l'une des ouvertures libres pratiquées dans le carton du comparateur.

En examinant par transparence, il est alors très facile de se rendre compte de la valeur de la teinte examinée : il suffit de l'assimiler à l'une des sept teintes types ou de la classer entre deux teintes.

Or, la quantité de lumière qui devra traverser cette couche

devant être d'autant plus grande que le numéro est plus élevé, nous avons ainsi une indication précise sur la valeur de l'intensité du faisceau lumineux qui devra éclairer notre négatif derrière lequel se trouve placée la feuille de papier au bromure.

Etant donné que pour une même source lumineuse, nous pouvons faire varier l'intensité de l'éclairement par la distance de cette source au négatif, il nous suffira d'avoir une sorte de règle graduée dont chaque division corresponde à une distance telle de la source de lumière au cliché que, suivant l'intensité des grands noirs de celui-ci, la couche sensible, en un même temps, recevra toujours la même quantité de lumière.

Pratiquement cette règle graduée est constituée par une tresse sur laquelle sont indiquées des divisions correspondant aux numéros des teintes du comparateur. C'est le long de cette tresse que se déplace le porte-bougie. Si, par exemple, l'examen de notre négatif à l'appréciateur nous indique que l'intensité des grands noirs correspond à la teinte 40, nous amènerons notre porte-bougie sur cette division. Nous sommes certains qu'en employant le papier Morgant, posant trente secondes, et développant avec le révélateur "Panchro B" à 20 % pendant quatre minutes, nous aurons une bonne épreuve. Un autre négatif dont les grands noirs correspondent à la teinte 10, posé le même temps, révélé dans des conditions identiques, donnera une aussi bonne image, si nous avons pris soin d'amener le porte-bougie sur la division 10 de notre échelle.

Enfin, l'expérience ayant démontré que la température exerçait une influence très notable sur la qualité de l'image, pour une même durée du temps de pose et de développement, nous pouvons, avec ce petit appareil corriger cette cause d'erreur. Il suffira, après avoir pris la température du bain, d'amener le porte-chassis sur la division de la tresse correspondant à cette température. La distance normale entre le négatif et la source lumineuse pour une opacité donnée, se trouve être légèrement modifiée dans une proportion telle, que les effets pouvant résulter de la différence de température du révélateur se trouvent compensés.

Ajoutons que l'appareil s'adapte à tout papier au bromure et à tout révélateur. Il suffit, par quelques essais préliminaires, de déterminer une fois pour toutes, pour une opacité donnée, le temps de pose nécessaire pour obtenir une

bonne épreuve avec la marque de papier dont on a coutume de se servir, ainsi que la durée du développement nécessaire, en opérant avec le révélateur dont on a l'habitude de faire usage, pour opérer ensuite à coup sûr, quelle que soit l'intensité des noirs du phototype négatif.

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur l'emploi de cet ingénieux dispositif, notre but ayant été purement et simplement de montrer à quel point l'amateur peut se trouver dans l'obligation d'apprécier avec un certain degré d'exactitude, la valeur de l'intensité du noircissement de ses négatifs, puisqu'un constructeur s'est trouvé amené à établir un instrument permettant d'atteindre ce but.

Quand nous abordons les études photochimiques, l'appréciation aussi exacte que possible du noircissement produit par le dépôt d'argent réduit dans les plaques photographiques, devient, à plus forte raison, une question de tout premier ordre.

C'est grâce à elle, en effet, que nous pouvons déterminer pour ces plaques, leur degré de sensibilité, la correction plus ou moins grande avec laquelle nous traduirons les valeurs relatives des intensités lumineuses des sujets à reproduire. C'est par la mesure du noircissement d'une même plaque dans les diverses régions du spectre que nous parviendrons à connaître ses propriétés au point de vue orthochromatique.

L'énergie réductrice des révélateurs, les effets des renforçateurs, des réducteurs etc., ne pourront être déterminés avec fruit que s'il nous est possible de mesurer avec un degré de précision suffisant le noircissement résultant de l'action des uns ou l'affaîssement de ce noircissement résultant de celle des autres.

Aussi, n'est-il pas surprenant que tous ceux qui ont été amenés à se livrer aux études photochimiques, se soient trouvés dans la nécessité absolue de recourir à une méthode permettant d'évaluer avec exactitude la valeur de l'intensité du dépôt d'argent réduit.

En principe, tous les procédés mis en usage sont basés sur les méthodes photométriques. Ils consistent en effet à évaluer le rapport existant entre l'intensité d'un faisceau lumineux avant et après son passage au travers de la région de la plaque étudiée.

C'est ainsi que Hurter et Drieffield utilisèrent pour leurs travaux sur la sensibilité, un photomètre dont nous avons donné une description complète dans la *Photographie Française* (1901, p. 207 à 212) et dans lequel la partie essentielle est un photomètre de Bunsen servant à déterminer le pouvoir éclairant du gaz d'éclairage.

Pour son important travail sur les plaques sensibles, les révélateurs, etc., le D^r Eder se servit d'un microphotomètre de Hartmann au moyen duquel il comparait la région de la plaque dont il s'agissait de déterminer l'intensité de noircissement, à une échelle de teintes parfaitement définies par des mesures effectuées avec un photomètre de Weber (1).

M. Bouasse, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse a proposé et



(1) Laboratoire d'essais de la Société française de Photographie. *Mémoires et documents*, t. III. *Système de sensibilité des plaques photographiques* par le D^r Eder. Traduit de l'allemand par Ed. Belin, 1902.

mis en pratique une méthode des plus précises et des plus élégantes, basée sur ce fait que l'absorption des rayons lumineux et calorifiques par une couche d'argent réduit suit la même loi.

Le procédé consiste à projeter sur la région de la plaque dont nous désirons mesurer l'intensité de noircissement, l'image réelle du filament lumineux d'une lampe à incandescence. Au moyen d'un système optique convenable, cette image, après avoir traversé la plaque, est reprise et projetée sur une des faces d'un couple thermo-électrique relié à un galvanomètre.

Suivant l'intensité plus ou moins grande du noircissement dans telle ou telle région de la plaque étudiée, l'absorption des rayons calorifiques et lumineux étant elle-même plus ou moins considérable, il se produit dans le couple thermo-électrique un courant dont l'intensité mesurée au galvanomètre nous renseigne avec une remarquable précision sur le rapport existant entre les diverses opacités du dépôt d'argent réduit de notre plaque.

En vue d'établir une méthode photométrique basée sur l'emploi de la plaque photographique, M. Camichel de la Faculté des Sciences de Toulouse a utilisé avec fruit ce procédé de mesures pour étudier l'homogénéité d'une plaque sensible (1).

Par l'emploi de sa "lunette pyrométrique", M. Ch. Fery a rendu cette méthode d'une application particulièrement facile dans un laboratoire.

Comme source lumineuse, M. Ch. Fery se sert d'une flamme d'acétylène dirigée horizontalement et perpendiculairement au plan de la plaque à étudier. L'image de cette flamme est projetée sur cette plaque sous forme d'une petite plage très lumineuse.

Derrière cette plaque se trouve la lunette pyrométrique (fig. 1). L'objectif de celle-ci est une lentille en fluorine projetant l'image sur un réticule formé par

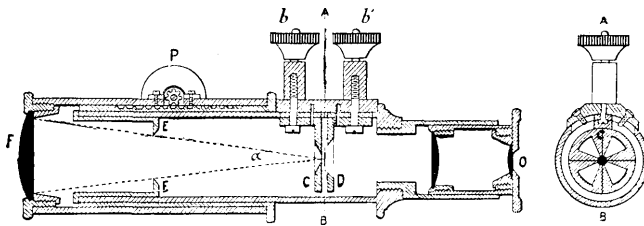


Fig. 1.

deux lames étroites et extrêmement minces de fer soudées à leur point de croisement. Ces deux lames sont fixées d'autre part à leurs extrémités sur

deux disques en laiton sur lesquels on vient prendre le courant électrique pour l'amener à un galvanomètre Depretz-d'Arsonval.

Il suffit donc de viser avec la lunette la petite plage lumineuse et de lire sur le galvanomètre la valeur de l'intensité du courant pour être renseigné sur le rapport qui existe entre l'intensité du faisceau incident et celle de ce même faisceau après son passage au travers de la couche d'argent réduit.

En déplaçant la plaque soumise à l'étude, de telle sorte qu'une autre région se trouve éclairée par l'image lumineuse de la flamme, il nous suffira de lire l'indication donnée à nouveau par l'aiguille du galvanomètre pour être fixé sur la valeur de l'opacité correspondant à cette région de notre plaque.

(1) Compte rendus de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, Montauban, 1902.

Enfin, les lois de la polarisation de la lumière qui ont servi de base à plusieurs méthodes photométriques, ont également été utilisées pour arriver à la détermination de la valeur du noircissement des plaques photographiques.

Ayant, dans la *Photographie Française* (1), décrit avec détails l'appareil proposé dans ce but par MM. F. F. Mariens et F. J. Micheli, de l'Institut physique de Berlin, nous n'y reviendrons pas.

Dans l'instrument que j'ai eu l'idée de faire établir, j'ai cherché à résoudre un double problème : obtenir un appareil d'un maniement excessivement simple et facile permettant, soit de mesurer directement le noircissement des préparations étudiées, soit de rechercher dans une série de teintes obtenues, par exemple, derrière un sensitomètre, celle qui correspond à une intensité donnée prise comme type de comparaison.



Fig. 2.

C'est pour cette raison que j'ai donné à cette instrument le nom d'*Opacimètre-comparateur*.

La source d'éclairage employée est un manchon porté à l'incandescence par un bec Bunsen ou un bec à alcool. La cheminée métallique *B* qui entoure ce manchon est percée d'une large ouverture circulaire laissant passer un faisceau lumineux rendu parfaitement homogène et légèrement divergent par une forte lentille plan-convexe *L* qui le dirige vers les deux miroirs *M* de l'appareil *O* servant à effectuer les mesures ou les comparaisons (fig. 2).

Entre cet appareil et la lentille peut être placé un écran vertical mobile *E*, laissant passer librement la portion du faisceau lumineux utilisable pour éclairer les miroirs, mais isolant l'observateur de la vue de ceux susceptibles de le gêner pour effectuer commodément ses mesures. En faisant tourner cet écran autour d'un axe vertical, l'appareil se trouve être entièrement éclairé ; il est alors facile de déplacer de la quantité nécessaire la plaque soumise à l'étude.

Le faisceau lumineux projeté par la lentille est réfléchi verticalement par les deux miroirs *M* de l'appareil (fig. 3¹). Après son passage au travers des ouvertures *oo'* de la platine *S* sur laquelle sont placées les plaques à examiner,

(1) « *La Photographie Française* », Revue photographique des brevets et publications périodiques, 1902, p. XIII.

chacun des deux rayons est réfléchi horizontalement par un prisme à réflexion totale *aa* sur les deux faces d'un prisme équilatéral *b* qui les renvoie verticalement dans un oculaire *o* mis au point sur l'arête de ce prisme.

La partie supérieure de cet oculaire porte un œilleton à ouverture capillaire. Il est en outre diaphragmé de telle sorte que le regard de l'observateur se trouve être forcément dirigé sur l'arête du prisme. Tout effet de parallaxe susceptible de nuire aux observations se trouve ainsi totalement supprimé.

Les miroirs étant convenablement orientés, nous observons alors à l'oculaire un champ divisé en deux parties égales, chacune d'elles se trouvant éclairée par l'un des miroirs (fig 3²).

La monture dans laquelle sont disposés les prismes et sur laquelle est fixé l'oculaire, porte deux tubes à glissières *ll* disposés dans l'axe des deux ouvertures de la platine afin d'éviter

l'accès de toute lumière étrangère à celle qui a traversé les plaques soumises à l'étude.

Chaque ouverture *oo'* de la platine *S* a 10^m/_m de diamètre ; mais, en vue de permettre l'examen de plages de petite dimension, ainsi que l'étude d'épreuves spectrographiques, sur cette platine sont disposées quatre glissières *gg* entre lesquelles se déplacent deux lamelles *ll* (fig. 3³) portant chacune une ouverture circulaire de 5^m/_m de diamètre et une ouverture rectangulaire de 10^m/_m sur 3^m/_m. Des traits *rr*, gravés suivant l'axe de ces ouvertures peuvent être amenés en coïncidence de traits *rr* semblables, gravés sur la platine fixe *S*, de telle sorte qu'il

est toujours facile d'orienter l'une ou l'autre des ouvertures de chaque lame mobile par rapport à celles de la platine fixe. En outre, les traits gravés sur celle-ci servent de repères, en faisant coïncider avec eux les traits ou marques quelconques que l'on aura pris soin d'inscrire sur la plaque à étudier en vue de délimiter les régions sur lesquelles doivent porter les investigations.

Enfin, sous la platine *S* se trouve fixée une pièce *e* mobile autour d'un axe et permettant d'amener à volonté et en même temps sous chaque ouverture, un verre fumé *vv* (fig. 3⁴) d'intensité moyenne, l'interposition de ce léger écran ayant pour effet d'atténuer l'éclat du faisceau lumineux éclairant et de faciliter, soit le réglage de l'appareil lorsque nous nous proposons de l'utiliser comme *opacimètre*, soit l'examen ou la mesure des portions de plaques photographiques dont le noircissement est de faible intensité.

Ainsi disposé, l'appareil fonctionne comme *comparateur*. Il suffit d'orienter les miroirs de telle sorte, que les deux moitiés du champ soient également éclairées, opération des plus faciles, la source de lumière, la lentille et l'opacimètre étant

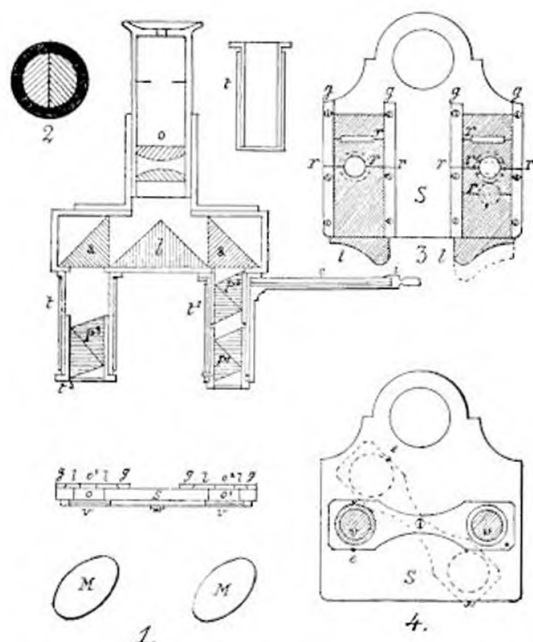


Fig. 3.



Bellent

Prieur et Dubois et



SOUS BOIS

disposés à poste fixe sur une planchette (fig. 2). La plaque portant la teinte type est disposée sur l'une des ouvertures de la platine. On met l'œil à l'oculaire : l'autre plaque est alors glissée sur l'autre ouverture jusqu'à ce que l'égalité d'éclairement soit de nouveau réalisée. Si l'intensité de la teinte en question est faible, nous aurons avantage à interposer les verres fumés ; dans le cas contraire, les ouvertures de la platine seront complètement dégagées.

L'œil n'étant impressionné que par l'image examinée à l'oculaire, l'observateur se trouve dans les meilleures conditions pour effectuer rapidement ces comparaisons d'intensités.

Désirons-nous maintenant déterminer la valeur de cette intensité, il nous suffira de transformer notre comparateur en *opacimètre*.

A cet effet, l'un des tubes t disposé au-dessous des prismes est mobile et peut sortir de la coulisse dans laquelle il se trouve engagé ; il sera alors remplacé par l'appareil de mesures.

Celui-ci est constitué par deux prismes de Nicol $p^1 p^2$ (fig 3¹) dont l'un est fixe, l'autre mobile autour de son axe. Le déplacement de celui-ci qui est de 90° peut être mesuré par un index i se déplaçant le long d'une division circulaire c en degrés.

Or, nous savons que dans un dispositif de ce genre, l'intensité I' du faisceau lumineux I après son passage dans le second prisme obéit à la loi de Malus $I' = I \cos^2 \alpha$, α étant l'angle que font entre elles les deux faces de section des prismes de Nicol.

C'est le principe sur lequel sont, du reste, basés les photomètres à polarisation.

Dans l'autre tube de l'appareil, sera introduit un autre Nicol p^3 , faisant office de *compensateur* et ayant pour objet d'annuler les effets résultant de phénomènes de polarisation elliptique, produits par la réflexion des rayons lumineux sur les faces des prismes.

Pour effectuer le réglage, rien n'est plus simple : les deux miroirs étant parfaitement orientés, l'index du Nicol p^3 de l'autre tube est légèrement tourné jusqu'à ce que les deux moitiés du champ soient également éclairées, opération qui sera grandement facilitée, si nous avons pris soin d'amener les deux verres fumés sous l'ouverture de la platine pour atténuer l'éclat de la lumière.

Pour effectuer une mesure, il suffira alors de placer sous le tube portant le Nicol compensateur, la plaque dont il s'agit de déterminer l'intensité de noircissement. On met l'œil à l'oculaire et la manette commandant le mouvement de rotation du Nicol de l'appareil de polarisation sera déplacée, jusqu'à ce que l'égalité d'éclairement soit de nouveau réalisée.

La division devant laquelle s'est arrêté l'index indique l'angle de rotation du Nicol : il nous est donc facile de déterminer l'intensité du faisceau lumineux correspondant à la valeur de cet angle. Cette intensité étant précisément égale à celle d'un même faisceau lumineux après son passage au travers de la plaque examinée, nous sommes en possession des données nécessaires pour déterminer l'absorption produite par le dépôt d'argent de cette plaque, son opacité, etc.

En vue d'éviter aux observateurs la peine de se livrer à ce calcul, un tableau a été dressé, donnant de degré en degré, la valeur de l'intensité I' d'un faisceau incident I , une valeur de 100 étant donnée à celui-ci.

Nous basant sur les données déjà établies par plusieurs expérimentateurs, les valeurs de l'opacité O , de la densité D de la transparence T , de l'absor-



C. Dargis.

Jours heureux !

ption A , sont calculées d'après les formules suivantes : $O = \frac{I}{I_0}$, $D = \log_e$ de O , $I = \frac{I_0}{I_0}$, $A = I \times \frac{I_0 - I}{I}$, $I' = \cos^2$ de α .

Avec ce tableau, il suffit de noter les indications données par l'opacimètre pour obtenir de suite celles qui sont nécessaires au genre de recherches poursuivies.

La disposition toute particulière de cet instrument présente un grand avantage en ce sens qu'il permet d'obtenir d'emblée la valeur absolue du noircissement, déduction faite de la quantité de lumière réfléchiée par la surface du support (verre ou pellicule), de l'absorption produite par le véhicule lui-même (gélatine ou collodion), enfin du voile de développement. En effet, il suffit de prélever après développement, fixage et lavage sur la plaque à étudier, un fragment n'ayant subi aucune action lumineuse, et de le disposer sous le système polarisant. Dans ces conditions, il y a compensation au point de vue de toutes les absorptions autres que celles pouvant résulter de la présence du dépôt d'argent lui-même.

Enfin, cette manière de procéder s'impose dans l'examen d'un grand nombre de plaques orthochromatiques dont la gélatine, malgré un lavage prolongé, reste souvent légèrement teinte. Or, la présence d'une coloration, rendant plus difficile l'appréciation exacte du moment où les deux moitiés du champ sont également éclairées, si sous l'appareil de polarisation, nous disposons un fragment non insolé de la plaque étudiée, les colorations se trouvent être identiques, les observations redeviennent aussi faciles que si elles n'existaient pas.

Etabli par M. A. Nachet (1), cet appareil dans la construction duquel il a

(1) A. Nachet, constructeur, 17, rue Saint-Séverin, Paris.

bien voulu apporter tous ses soins, ainsi que le concours précieux de sa grande expérience, remplit parfaitement le double but auquel il est destiné. Grâce à lui, il m'a été possible d'aborder l'étude complète des plaques orthochromatiques et des écrans colorés. Dans un prochain article, je me propose d'entretenir nos lecteurs des résultats de ces recherches et ils pourront ainsi se convaincre que si la mesure précise de l'intensité du noircissement des plaques photographiques ne constitue pas une nécessité pour le professionnel ou l'amateur, elle les intéresse cependant indirectement par les indications pratiques qu'elle est à même de nous fournir.

(A suivre.)

F. MONPILLARD.





LE
Reporter-photographe
✻



ICI n'est pas un titre fantaisiste, c'est la qualité qu'arborait de propos délibéré l'un des exposants du dernier " Salon de l'Automobile et du Cycle "... et, ma foi, pourquoi ne pas le nommer : M. Meurisse ; précisons même : demeurant 16, rue Duphot, à Paris.

Dans un grand cadre, cet exposant avait étalé des spécimens de son talent de *reporter-photographe*, c'est-à-dire des photographies de tous genres, mais surtout des photographies de sujets sportifs ; ce qui se trouvait mieux en harmonie avec l'exhibition spéciale dont il faisait partie ; ce qui, en outre, se trouvait être plus démonstratif que d'autres reproductions au point de vue spécial du " reportage ".

Il y avait dans ce cadre, en effet, des instantanées de toutes les prouesses sportives imaginables ; des instantanées très caractéristiques et fort bien prises.

M. Meurisse mérite évidemment le titre qu'il se donne et c'est de bon cœur qu'on peut le féliciter de son intéressante exposition.

Mais : *reporter-photographe* n'est pas qu'un titre ; c'est aussi et surtout une profession. Il reste à savoir si elle existe *pratiquement* ou si elle n'est encore que théorie ?

Si M. Meurisse vit de cette profession, distinguée parmi les plus honorables, il faut l'en louer, mais il doit faire exception, car, le métier est loin d'être " classé ".

Pourtant, si le reportage photographique n'a pas encore de rubrique au Bottin et dans les annuaires des grandes villes, dans la presse périodique, la photographie tient désormais une assez grande place pour autoriser à penser qu'un jour viendra, — jour prochain peut-être, — où les reporters-photographes multipliés pourront former un syndicat professionnel spécial... puisque toutes les catégories de travailleurs tendent à former des groupements syndicaux pour la défense de leurs intérêts.

Les grands périodiques illustrés appliqués à suivre semaine par semaine l'actualité : *l'Illustration* ; le *Monde illustré*, par exemple, possèdent des collaborateurs et des correspondants photographes professionnels ou amateurs dont le



G. Léo.

Prieur et Dubois et



LE CHAPERON



Château de Boutigny-la-Grasse, vu de côté.

reportage photographique n'est pas exclusivement la profession, mais qui font en somme du reportage photographique pour les périodiques. C'est un commencement du nouveau métier qui ne date pas d'hier ; il grandira quoique non Espagnol, mais Parisien.

Que faut-il, en effet, pour réaliser l'essor de la profession nouvelle ? L'organisation rationnelle du reportage photographique qui se fera *certainement*, puisque nous la pressentons avec plus ou moins de netteté.

Le temps n'est plus où les dessinateurs fournissaient à peu près seuls l'illustration d'actualité. La photographie remplace aujourd'hui le dessin pour la moitié de ces images... et même, totalement dans nombre de publications.

Elle ne suffit pas dans tous les cas ; elle ne supprimera sans doute jamais les illustrateurs-dessinateurs, mais elle arrivera bientôt à passer du rôle accessoire qu'elle tient, au rôle principal qu'elle est appelée à tenir.

Dans un de nos chantiers maritimes, par exemple, on lance un grand navire de guerre et pour des raisons de circonstances, cette opération se trouve être consacrée par une importante manifestation officielle. Qu'est-ce qui peut le mieux rendre compte de cet événement, sinon une série de vues photographiques de ses principales phases.

Ajouter à cette série d'images documentaires quelques légendes et le résumé des discours sténographiés, voilà l'information la plus complète, la meilleure à publier. — En attendant le moment (que nous verrons peut-être) où la phonographie et la cinématographie perfectionnées, rendues pratiquement applicables à l'information, viendront remplacer à leur tour la photographie simple et les analyses des reporters.

Un grand nombre de faits d'actualité sont comparables au lancement du navire précité, quant à la possibilité de les traduire par images photographiques accompagnées de simples légendes ou de textes très écourtés.

On conçoit donc aisément que le reportage photographique pourrait exister

d'ores et déjà sur une assez vaste échelle... si, d'une part, il existait de bons reporters-photographes en assez grand nombre et si, d'autre part, une organisation de reproductions rapides pouvait être entreprise grâce à l'existence de ce personnel spécial de " reporters-photographes ".

Le reporter-photographe est encore trop " l'oiseau rare " ! Comme la jonction des deux mots l'indique, c'est, ou plutôt ce doit être d'abord un reporter puis un photographe. C'est-à-dire un *bon* reporter et un *bon* photographe. Deux spécialités impliquant des capacités qui ne s'acquièrent pas en quelques semaines, ni même en quelques mois.

Le bon reporter doit savoir rédiger correctement et avec verve, humour, tact, en quelques heures, le plus vite possible, au courant de la plume, un récit bien ordonné, pondéré, complet, des informations qu'il a récoltées. Mais, en outre de ces grandes qualités littéraires, il doit *savoir s'informer*, autre métier tout différent du premier. Le meilleur des chroniqueurs, capable d'improviser en deux heures une étincillante " Variété " se verra impuissant à découvrir la substance d'un article d'information, à coup sûr, pour un sujet donné, s'il n'est pas rompu par un exercice préalable de plusieurs années à l'art de dénicher les nouvelles.

Sauf de rares exceptions constituées par des qualités exceptionnelles et par des applications préalables analogues à celles qui forment le reporter, il faut, — quand on a déjà la plume facile et de l'esprit, — un noviciat de deux ou trois ans au moins pour devenir à Paris un bon reporter.

Les amateurs photographes, lecteurs de cette revue savent, par eux-mêmes, qu'il faut aussi quelques années de pratique et de théorie photographique pour réussir à peu près la reproduction du sujet que l'on vise... et le reporter-photographe est, en principe, un *opérateur de premier ordre qui ne doit jamais rater son coup*.

La réunion de tant de qualités explique la rareté du vrai reporter-photo-



Château de Boulogne-la-Grasse.

graphe-type et cette rareté explique, par contre-coup, comment le reportage photographique n'a pas encore l'application que l'avenir lui réserve.

Le bon reporter trouve à gagner sa vie sans compliquer sa besogne du souci de la photographie... il se contente donc du premier métier sans tenter d'apprendre le second.

Seule la concurrence pourra le pousser à faire l'effort d'acquérir la capacité photographique... quand il trouvera sûrement à l'appliquer.

Aujourd'hui cette application n'est pas encore assez certaine. Aussi, quand il tente de se faire photographe, le reporter se borne à s'imiter à l'emploi de l'appareil et des manipulations photographiques, c'est insuffisant.

Faire un journal quotidien d'informations photographiques n'est pas une idée nouvelle ; il y a bien dix ans que nous y avons songé.

A présent, cela serait plus réalisable qu'en 1893 au point de vue des moyens de reproduction,

mais, sauf l'exception constituée par M. Meurisse, — et qui nous a frappé, — le reporter-photographe n'existe encore pas assez. Fonder un journal de ce genre impliquerait la nécessité de préparer pendant un an au moins, — à blanc, — une équipe de dix à vingt de ces spécialistes au minimum, suivant



C. Dangey.

La passeuse du bac de Noisy.

l'importance du journal ; c'est-à-dire de dresser pendant un an au reportage photographique (texte et photos) dix ou vingt collaborateurs en leur faisant exécuter leur besogne sans l'employer, mais tout comme si elle devait servir.

Après un an de cette épreuve ou de ce noviciat, — très ingrat d'ailleurs pour les néophytes, car rien n'est décevant comme de travailler inutilement, même quand on est payé pour cela, — on aurait la certitude de pouvoir compter sur la moitié ou les deux tiers des candidats ; un déchet étant inévitable.

Il faudrait payer chaque apprenti au moins dix francs par jour et les frais les plus minimes ne seraient pas inférieurs à une somme de moitié plus élevée (plaques comprises), soit au plus bas mot, 25 francs par jour et par apprenti. Multipliez par 365 jours et par dix à vingt candidats. Vous arrivez à un total de 90 à 180.000 francs de dépense, chiffre global, pour courir la chance de vous être assuré de la compétence de sept à quinze reporters-photographes, — dont vous dépendrez absolument et qui menaceront peut-être de vous abandonner, si vous ne leur garantissez pas ensuite la forte somme par traité avec dédit.

Voilà les difficultés de personnel qui rendaient l'entreprise peu réalisable en 1893, — et qui se dressent encore à présent.

Quant à la partie *reproductio*n, elle implique, elle aussi, une organisation spéciale, beaucoup plus facile et plus sûre, mais très onéreuse encore.

On estime qu'il faut, au plus bas mot, un million pour tenter avec chances de succès la création d'un grand quotidien ordinaire. Pour le quotidien photographique il en faudrait au moins le double... Mais il faudrait, en outre, un *directeur technique spécial aussi compétent en journalisme qu'en photographie et en procédés de reproduction...* et ceux qui existent, s'il en existe plusieurs par hasard, ne possèdent pas les deux millions, ni les bailleurs de ce capital.

Ceci n'est pas dit pour décourager M. Meurisse, car c'est une exposition de *difficultés*, mais non pas une exposition *d'impossibilités*. Le ou les directeurs techniques éventuels peuvent rencontrer demain le ou les capitalistes hardis qui permettront de réaliser l'organisation matérielle et de former le personnel. Il est certain que tôt ou tard le quotidien photographique paraîtra, vivra et prospérera. Nous ne signalons les dures conditions de son existence que pour expliquer comment il n'existe pas déjà.

LOUIS BORDAT.



CONDITIONS D'ABONNEMENT

A " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE "



Paris, Seine et Seine-et-Oise.	12 »
Départements	14 »
Union postale.	16 50

Autres destinations : Port en sus.

Les abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant *net* de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (0 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

Pour tout ce qui concerne la **Rédaction**, adresser les *Communications*, 156, Avenue de Suffren, Paris XV^e.

Pour ce qui concerne l'**Administration** : **Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces**, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.



Nos Illustrations



Le *Théâtre d'Orange* qui fait l'objet de notre illustration en couleurs est un bel exemple de ce que peut donner la photographie trichrome sur un sujet d'après nature. Derrière cette ruine majestueuse, formant un splendide premier plan, la campagne fuit et s'estompe dans une perspective aérienne remarquablement bien rendue.

Nous devons à M. Bellieni communication de trois épreuves qui nous ont fourni les sujets de trois hors-texte fort intéressants : *Paysage* et *Sous-bois*, révèlent le bon goût qui guide les choix de l'opérateur. Quant au cliché intitulé *Deux bonnes langues*, il faut avoir l'esprit d'à-propos et le coup d'œil sûr, pour savoir prendre sur le vif une scène aussi vivante par l'expression des physionomies. S'en donnent-elles assez ces deux bavardes !



M. Gabriel Léo a le don de la composition ; son petit tableau, *Le Chaperon*, en est encore une preuve.



La *Passeuse du bac de Noisy*, de M. Danguy, est un type qu'il a eu la bonne pensée de nous faire connaître. *Jours heureux*, du même auteur, est d'un effet charmant dans sa simplicité.



Le château curieux dont nous donnons l'image est « aux portes » de Paris. Il se trouve aux confins du département de l'Oise, à 30 kilomètres au nord de Compiègne et à une douzaine de kilomètres à l'est de Montdidier.

Ce castel moyenâgeux n'est ni une restauration, ni une reconstitution, il est éclos dans le cerveau d'un ou plusieurs architectes du siècle qui vit naître la Tour Eiffel.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, ce manoir est amusant. Quand il sera terminé, il constituera peut-être une des curiosités monumentales de la France. Si le bourgeois qui le possédera n'oublie pas de se faire peindre pour quelques centaines de francs d'ancêtres, il pourra, sans peine, s'offrir le titre de comte ou de marquis.



Échos



Actrice et photographe.

M^{lle} Laforest, dite Valray, jouit d'une notoriété artistique de premier ordre incontestable et on trouve en effet, aux devantures des magasins, des photographies la représentant sous toutes les formes, sur toutes les faces et dans tous les costumes, plus ou moins déshabillés — plutôt plus que moins ! Ces photographies avaient été prises par M. Oge-

CRÉATIONS FRANÇAISES
EN TYPOGRAPHIE
MODERNE

Fonderie

G. Peignot & Fils

Hors Concours
Paris 1900

68, Boulevard Edgar-Quinet
Paris

Hors Concours
Paris 1900

Spécialité
de
BLANCS

Spécialité
de
FILETS

EN
DISTRIBUTION

L'
Album
d'Applications

des
Nouvelles
Créations
Françaises
de la
FONDERIE
G. PEIGNOT
& FILS

Précédé
d'une Étude pratique
sur

*Le Style Français
en Typographie Moderne*
par F. THIBAudeau

LES
VIGNETTES
"ART FRANÇAIS"
N° 1

Cette création, qui répondait à des besoins absolument justifiés et motivés par l'introduction du décor moderne dans les compositions typographiques, s'est affirmée comme un des plus gros succès de fonderie.

Les courbes gracieuses dont elle permet la variation à l'infini, la rendent apte à concourir à l'ornementation de tous les genres : Titres, Couvertures, Encadrements de Texte, Programmes, Menus, Têtes de Lettres, Factures, Cartes, etc., où elle offre cette particularité d'être toujours en situation.

PAGE SPÉCIMEN

Caractère
GRASSET

ORNEMENTS FRANÇAIS PEIGNOT

Pour l'Édition d'Art et le décor facile des Travaux de Ville.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

reau, photographe, dans une revue-pantomime que l'artiste jouait, à Paris, sur une scène de café-concert.

Or, voilà-t-il pas qu'un journal illustré a publié un numéro spécial sur les « Maisons closes » de Paris, et qu'il a reproduit, dans ce numéro, des photographies de M^{lle} Valray ! Celle-ci s'est sentie atteinte dans sa dignité et dans son honneur d'artiste et a confié ses doléances au tribunal correctionnel, lequel n'a rien à refuser à une jolie femme : il a condamné le délinquant à 2.000 francs d'amende, 5.000 francs de dommages-intérêts et un mois d'emprisonnement.

Ce délinquant était le courtier qui avait acquis la photographie de M^{lle} Valray pour la publier dans les « Maisons closes » ; mais l'artiste ne s'est pas trouvée suffisamment vengée, et elle a poursuivi devant le tribunal de commerce le photographe lui-même, successeur de M. Ogereau, en raison du préjudice causé par la vente de sa photographie à un tiers.

Celui-ci a bien objecté qu'il n'avait pas connu la destination qu'on devait donner à l'objet vendu et n'avait, en conséquence, commis aucun préjudice. Le tribunal correctionnel, devant lequel il avait été lui aussi poursuivi, l'avait, d'ailleurs, acquitté : on ne saurait lui reprocher d'avoir cédé à un tiers des photographies dont M^{lle} Valray n'avait pas payé le prix et dont il pouvait, par conséquent, disposer à son gré.

L'artiste basait son action sur ce fait que le photographe avait, en cédant ainsi ses photographies, permis à l'acheteur de commettre envers elle le délit de diffamation.

Le tribunal a pensé que le photographe avait le droit de se défaire de clichés qui lui appartenaient, mais non sans s'être assuré que leur usage ne pouvait pas nuire à sa cliente : il a donc commis une imprudence en les livrant à un individu qui devait s'en servir « pour en orner la première page d'un ouvrage obscène et qui, ce faisant, s'est exposé à être convaincu du délit de diffamation ».

Le successeur de M. Ogereau payera donc à M^{lle} Laforest, dite Valray, 1.000 francs de dommages-intérêts.

M^e Lagasse a plaide pour l'artiste et M^e Henri Masson pour le photographe



Le Stéréo-Club Français.

C'est avec plaisir que nous apprenons la fondation d'une Société photographique : le *Stéréo-Club Français*, ayant spécialement pour objet de grouper tous ceux qui cultivent la stéréophotographie.

Le but de cette société n'est pas seulement de faire naître entre ses adhérents des échanges d'idées susceptibles de leur permettre de se perfectionner

dans cet art qui offre à ses adeptes tant de joies et tant de charmes, mais elle a également pour objet de faciliter entre eux des échanges d'épreuves ; l'idée nous semble excellente, car ces échanges entre les maîtres et leurs disciples, constitueront de précieuses leçons de choses, une émulation féconde dont les conséquences seront des plus favorables.

Le *Stéréo-Club Français*, tiendra ses séances : 54, rue Etienne-Marcel, le 3^e samedi de chaque mois à 8 heures et demi du soir.

La première de ces séances aura lieu exceptionnellement le samedi 30 janvier prochain.

Pour tous renseignements ou adhésions (12 francs par an), s'adresser au président, M. Libou, 4, rue Haguette, à Saint-Denis (Seine).



Le photographe.

Comme ils avaient l'air d'un tout petit ménage et que leur mobilier tenait dans une petite charrette à bras, on leur a fait payer le loyer d'avance. Un loyer d'essuyeurs de plâtres, car ils habitent le cinquième d'une maison toute neuve, sur un de ces grands boulevards inachevés, pleins d'écriteaux, de gravats, de terrains vides entourés de planches. Il y a une odeur de peinture fraîche dans ces trois petites pièces très éclairées d'une lumière droite, qui rend plus saisissante la nudité des murs.

Voici d'abord l'atelier avec son vitrage grand comme une cloche à melon, sa cheminée à la prussienne sombre et froide, et un petit feu de coke tout préparé qu'on n'allumera que s'il vient du monde.

Les photographies de la famille sont accrochées au mur : le père, la mère, les trois enfants, assis, debout, enlacés, séparés, dans toutes les poses possibles ; puis quelques monuments, des vues de campagne mangées de soleil. Cela date du temps où ils étaient riches, et où le père faisait de la photographie pour s'amuser. Maintenant la ruine est arrivée, et n'ayant pas d'autre métier sous la main, il essaie de s'en faire un avec son passe-temps du dimanche.

L'appareil, que les enfants entourent d'une admiration craintive, occupe la place d'honneur, au milieu de l'atelier, et dans ses cuivres flambant neuf, ses gros verres bombés et clairs, semble avoir absorbé tout le luxe, toute la splendeur du pauvre petit logis. Les autres meubles sont vieux, cassés, vermoulu et si rares !

La mère a une méchante robe de soie noire, fripée, un bout de dentelle sur la tête, la tenue d'un comptoir où les chalands ne viennent guère. Le père, lui, par exemple, s'est payé une belle toque à l'artiste, une veste en velours, pour impressionner le bourgeois. Sous cette défroque reluisante, avec son grand front lunaire, plein d'illusions, ses yeux

Adresse Télégraphique
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

PLAQUES, PELLICULES ET
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 45, rue de Rivoli (ci-devant 8, avenue Victoria) PARIS
Nouvelles Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES

Instantanées Étiquette verte.
Extra-rapides — rose.
Reproductions — jaune.

PLAQUES DIAPOSITIVES

sur verre opale }
sur verre douci } par
sur verre ordinaire } développement.

Pellicules spéciales pour la Phototypie

PLAQUES ET PELLICULES X

Spéciales pour les Travaux de la Radiographie

“ **LE SINNOX** ”

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., fabriqué par la Société J. JOUGLA

PELLICULES LIBRES POUR NÉGATIFS OU DIAPOSITIFS
en feuilles et en bobines

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Albuminés, sensibilisés et non sensibilisés.

Papier salé. Dimensions spéciales sur demande.

L'Email, au citrate d'argent.

Le Collodion, brillant ou mat d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages et les marines.

L'Idéal, mat velouté artistique.

Spécialité de Papiers et Soie, mats artistiques,
Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émétique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose
Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondance

Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE " en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

étonnés et bonasses, il a l'air aussi neuf que son appareil. Et comme il s'agit, le pauvre homme ! Et comme il se prend au sérieux ! Il faut l'entendre dire aux enfants : « N'entrez pas dans la chambre noire ! »

La chambre noire ! on croirait l'ancre d'une pytho-nisse... Au fond, le malheureux est très troublé. Le loyer payé, le bois, le charbon, il ne reste plus un sou en caisse. Et si les clients ne montent pas, si la vitrine d'exposition qui est en bas, au coin de la porte, n'accroche personne au passage, qu'est-ce que les petits mangeront ce soir ?... Enfin, à la garde de Dieu. L'installation est terminée. Il n'y a plus rien à préparer, à faire reluire. A présent tout dépend du passant.

II

Minutes d'attente et d'angoisse. Le père, la mère, les enfants, tout le monde est sur le balcon, à guetter. Parmi tant de gens qui circulent, il se trouvera bien un amateur, que diable !.. Mais non. La foule va, vient, se croise le long du trottoir. Personne ne s'arrête. Si pourtant. Voilà un monsieur qui s'approche de la vitrine. Il regarde les portraits l'un après l'autre ; Il a l'air content, il va monter.

Les enfants enthousiasmés parlent déjà d'allumer le poêle. « Attendons encore ! » dit la mère, prudemment. Et comme elle a bien fait ! Le monsieur continue sa route en flânant. Une heure, deux heures. Le jour devient moins clair. Il y a de gros nuages qui passent. Pourtant, à cette hauteur, on pourrait faire encore d'excellentes épreuves. A quoi bon, puisque personne ne vient ? A chaque instant ce sont des émotions, des fausses joies, des pas qu'on entend dans l'escalier, qui arrivent tout près de la porte, qui s'éloignent brusquement.

Une fois même on a sonné. C'est quelqu'un qui demandait l'ancien locataire. Les figures s'allongent, les yeux s'emplissent de larmes. « Ce n'est pas possible, dit le père... Il faut qu'on ait décroché notre cadre... va donc voir petit. » Au bout d'un moment, l'enfant remonte, consterné. Le cadre est toujours à sa place, mais c'est comme s'il n'y était pas. Personne n'y fait attention.

III

D'ailleurs, il pleut... En effet, sur le vitrage de l'atelier, la pluie commence à tomber avec un petit bruit narquois. Le boulevard est noir de parapluies. On rentre, on ferme la fenêtre. Les enfants ont froid ; mais on n'ose pas allumer le poêle qui contient sa dernière bouchée de charbon. Consternation générale. Le père marche à grands pas, les poings crispés. Pour qu'on ne la voie pas pleurer, la mère se cache dans la chambre...

Soudain un des enfants, qui a profité d'une éclaircie pour passer sur le balcon, tape vivement aux carreaux : « Papa, papa... Il y a quelqu'un en bas à l'étalage. » Il ne s'est pas trompé. C'est une dame,

une dame très bien, ma foi ! Elle regarde un moment les photographies, hésite, lève la tête... Ah ! si toutes les paires d'yeux braqués de là-haut sur elle avaient un brin d'aimant, comme elle grimperait l'escalier quatre à quatre... Enfin, la dame se décide. Elle entre, elle monte. La voilà. Vite l'allumette sous le feu, les petits dans la pièce à côté. Et pendant que le père rajuste sa toque, la mère se précipite pour ouvrir, émue, souriante, avec le frou-frou modeste de sa vieille robe de soie.

« Oui, madame, c'est bien ici... » On s'empresse, on la fait asseoir. C'est une personne du Midi, un peu bavarde, mais bien complaisante, et pas avare du tout de son profil. La première est manquée. Eh bien ! on la recommencera, té ! pardi !... Et sans la moindre mauvaise humeur, la dame du Midi remet son coude sur la table et son menton dans sa main. Pendant que le photographe dispose les plis de la jupe, les rubans du bonnet, on entend des rires étouffés, des poussées contre la petite porte vitrée.

Ce sont les enfants qui se bousculent pour regarder leur père passant sa tête sous le drap vert de l'appareil et restant là sans bouger, comme une bête de l'Apocalypse avec un gros œil transparent. Oh ! quand ils seront grands, ils se feront tous photographes...

Enfin, voici une bonne épreuve que l'opérateur apporte en triomphe, toute ruisselante. Dans ce blanc et ce noir la dame se reconnaît, commande douze cartes, les paye d'avance et sort enchantée.

IV

Elle est partie, la porte est fermée. Vive la joie ! Les enfants délivrés dansent en rond autour de l'appareil. Le père, très ému de sa première opération, s'essuie le front majestueusement ; puis, comme la journée touche à sa fin, la mère descend bien vite chercher le dîner, un bon petit dîner d'extra en l'honneur de la crémaillère, et aussi — car il faut de l'ordre — un grand registre à dos vert sur lequel on écrit en belle ronde le jour de la livraison, le nom de la dame du Midi et le chiffre de l'encaisse : douze francs !

Il est vrai de dire que grâce au pâté, au saint-honoré, avec lesquels on a fêté la crémaillère, grâce encore à quelques petites provisions de chauffage, de sucre, de bougies, le chiffre des dépenses est juste égal à celui des recettes. Mais bah ! si on a fait douze francs aujourd'hui, un jour de pluie, d'installation, jugez un peu ce qu'on fera demain. Et la soirée se passe en projets. C'est incroyable ce qu'il peut tenir de projets dans un petit appartement de trois pièces, au cinquième, sur le devant !...

V

Le lendemain, un temps superbe, et personne. Pas un client de tout le jour. Qu'est-ce que vous

H. BELLIENI

Constructeur d'Instruments de Précision

17, Place Carnot == NANCY

GRAND PRIX PARIS 1900 — HANOI 1902



Jumelles Bellieni

Simple, Universelles et Stéréoscopiques



Avec décentrements identiques des viseurs et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeables à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à longue distance, ajustable sur tous les modèles.



Demandez les " Notes Photographiques Illustrées "

100 Pages - 230 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.



REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D^r R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne



Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.
D^r E. TRUTAT, Foix.
Prof. E. WALLON, Paris.
A. et E. LUMIÈRE, Lyon.
etc., etc.

MM. D^r J. AMANN, Lausanne.
D^r E. DEMOLE, Genève.
D^r SCHMIDT, Paris.
H. REEB, chim. à Paris.
etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D^r O. Vogel, Zurich.
FRITZ HANSEN, Berlin.
D^r C. STURENBERG, Munich.
Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.
D^r O. KATZ, Chalottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : CORBAZ ET C^e, Lausanne (Suisse)

voulez ? C'est le commerce, cela. D'ailleurs il reste un peu de pâté, et les enfants ne se couchent pas le ventre vide.

Le surlendemain, rien encore. Les stations sur le balcon recommencent de plus belle, mais sans succès. La dame du Midi revient chercher sa douzaine, et c'est tout.

Ce soir-là, pour avoir du pain, on a été obligé d'engager un des matelas... Deux jours, trois jours se passent ainsi. Maintenant c'est la vraie détresse. Le malheureux photographe a vendu sa toque en velours, sa vareuse ; il ne lui reste plus qu'à vendre son appareil et à entrer garçon de magasin quelque part. La mère se désole, les enfants découragés ne vont même plus regarder sur le balcon.

Tout à coup, un samedi matin, au moment où ils s'y attendent le moins, voilà qu'on sonne. C'est une noce, tout une noce, qui a monté les cinq étages pour se faire photographier. Le marié, la mariée, la demoiselle et le garçon d'honneur, braves gens n'ayant mis qu'une paire de gants dans leur vie et tenant à en éterniser le souvenir. Ce jour-là on fait trente-six francs. Le lendemain, le double. C'est fini. La photographie est installée...

Et voilà un des mille drames du petit commerce parisien.

Alphonse DAUDET.



Photographie des spectres d'absorption

(la région infra-rouge).

C'est peut-être le moment de rappeler que dès 1880, Abney a réussi à obtenir des résultats tout à fait extraordinaires, grâce à la préparation d'une émulsion de collodion contenant du bromure d'argent, et particulièrement sensible. Les pellicules qu'il prépare étaient assez sensibles aux radiations invisibles d'une grande longueur d'onde, pour pouvoir reproduire un récipient d'eau brûlante même placé dans l'obscurité complète. On ne peut naturellement donner à une reproduction de ce genre le nom de photographie, bien que le procédé soit ce que nous appelons généralement un procédé photographique. On pourrait plus justement l'appeler une *actinographie*, comme étant produite non par la lumière, mais par les rayons obscurs. Le moins réfrangible des rayons visibles a une longueur d'environ 7.800 dix millièmes de millimètres, ou unités *Angstroem* ; mais ces rayons peuvent avoir jusqu'à une longueur d'onde de 12.000 unités.



VUES DE PROJECTION

Vues diverses à échanger contre des vues du Midi de la France et de l'Orient. S'adresser au Journal.

ACÉTYLÈNE

Appareil transportable pour faire des projections à l'acétylène ; excellente occasion : 60 francs. S'adresser au Journal.

Congrès, Expositions

« Concours »



Le *Kursaal d'Ostende* organise pour l'été de 1904 une exposition internationale des Arts de la mode féminine qui comportera une section de photographie.



La *Société de photographie de Marseille* ouvrira son deuxième Salon international annuel en 1904, du 7 au 23 février, au Palais des Architectes, 84, avenue du Prado.

S'adresser à M. le D^r Casteuil, secrétaire-général, 20, cours du Chapitre, à Marseille.



Société de photographie de Marseille. — Le 2^e Salon international de photographie de la Société de photographie de Marseille, sera ouvert du 7 au 23 février 1904, au Palais des Architectes, 84, avenue du Prado.

Pour tous renseignements, s'adresser au D^r Casteuil, secrétaire général, 20, Cours du Chapitre (Téléphone 25.04).



Nouveautés

photographiques



Sur le développement en pleine lumière, par A.-L. LUMIÈRE et A. SEYEWETZ (*suite*). — PRÉPARATION DES RÉVÉLATEURS AU CHRYSOSULFITE. — Nous préparons les révélateurs au chrysosulfite en remplaçant simplement dans la formule du développeur, le sulfite de soude par le chrysosulfite. Nous avons déterminé la proportion de chrysosulfite qui convient le mieux avec les principaux révélateurs du commerce.

Le *chrysosulfite n° 1* est employé exclusivement avec les révélateurs suivants : métoquinone, hydroquinone-métol, hydroquinone, acide pyrogallique, édinol, iconogène, métol, adurol, ortol et pyrocatechine.

Le *chrysosulfite n° 2* est utilisé avec les développeurs suivants : diamidophénol, paramidophénol, hydramine, glycine.

La France Coloniale

Organe des Intérêts coloniaux

19, Boulevard Montmartre, 19

PARIS

Le Numéro. 0.60

ABONNEMENTS { France et Colonies. 15 fr.
Etranger et Union postale 20 fr.

MEDAILLE de BRONZE — Exposition Universelle de 1900

OBJECTIFS HERMAGIS
TROUSSES HERMAGIS
JUMELLES HERMAGIS
DÉTECTIVES HERMAGIS
FOLDINGS HERMAGIS

Demander Catalogue général gratuit à

J. FLEURY-HERMAGIS*

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ

18, rue Rambuteau, PARIS (3^e)

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE
101-50

Rédacteur : A. GALLOIS

Adresse Télégraphique
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

TARIF 0 FR. 30 PAR COUPURE

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures.	25 francs	Par 500 coupures.	105 fr.
— 250 —	55 —	— 1000 —	200 fr.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

MANUFACTURE D'APPAREILS DE PRÉCISION
POUR LA PHOTOGRAPHIE

Le BLOCK-NOTES

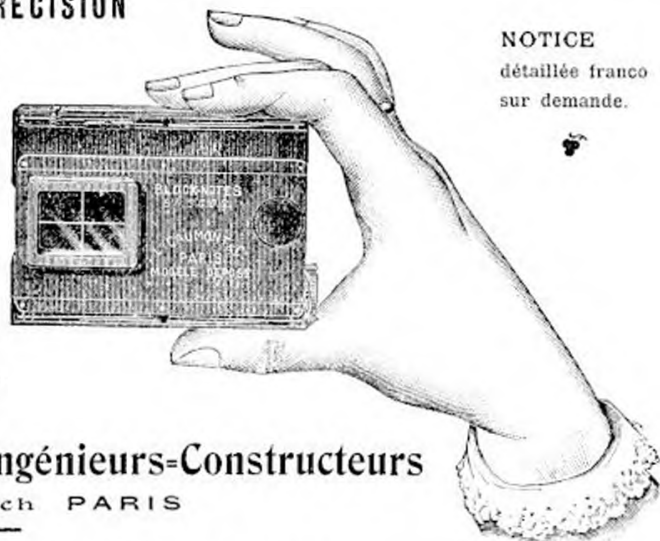
Le plus léger, le moins volumineux des appareils de précision
Format 4 1/2 x 6, Poids 325 grammes
Obturateur s'armant automatiquement au moment de la visée. — 6 châssis métalliques simples.

MAGASIN spécial contenant 12 plaques

L. GAUMONT & C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs

57, Rue Saint-Roch PARIS

Exposition Universelle de 1900, GRAND PRIX



NOTICE
détaillée franco
sur demande.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

à Montants en fer, à Tablettes mobiles et démontables

Rayons mobiles & démontables
pour magasinsTh. SCHERF Seul Inventeur
et Fabricant

80, Rue Laugier, 80

MAISON DE VENTE : 35, Rue d'Aboukir
PARIS

TÉLÉPHONE : 250.37

NOMBREUSES INSTALLATIONS en FRANCE et à L'ÉTRANGER

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

PARIS-NICE en 15 heures

Train temporaire très accéléré

(Lits, salon, Sleeping-Car, première classe)

Nombre de places limité

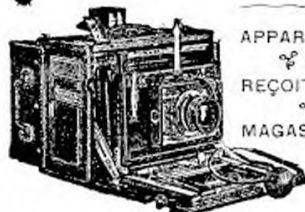
ALLER : Départ de Paris, 7 h. 25, soir.

Arrivée à Nice, 10 h. 34 matin.

RETOUR : Départ de Nice, 8 h. soir.

Arrivée à Paris, 11 h. 03 matin.

LE TACHÉOGRAPHE



APPAREIL perfectionné à main

ou sur pied.

REÇOIT tous les objectifs et tous

obturateurs.

MAGASIN indépendant au châssis.

POIDS et volume

réduits.

Anastigmat-Double F : 7,4

SYMÉTRIQUE, extra-lumineux et

à grand champ,

pouvant se dédoubler.

TYPE d'objectif Universel.

Universe.



Crousses, Téléobjectifs (mod. dép.)

Écrans colorés. — Cuvés à liquides
Objectifs perfectionnés de tous systèmes
Optique de précision

EARD DEGEN FILS

Ingénieur-Opticien

PARIS, 3, rue de la Perle, PARIS

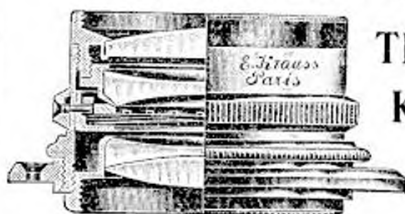
E. KRAUSS Optique
et Mécanique
de Précision

21-23, rue Albouy, Paris

SEULE LICENCE DE FABRICATION EN FRANCE
DES OBJECTIFS ZEISS

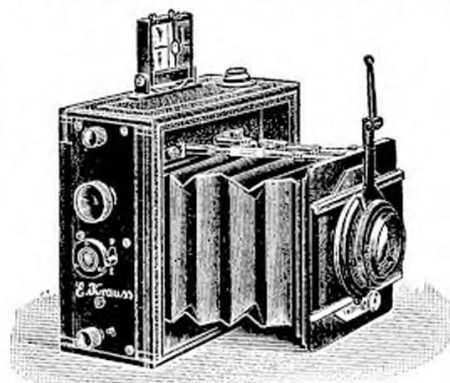
PROTAR, PLANAR, UNAR, TESSAR

Nouveau !!!

TESSAR
KRAUSS
ZEISS

Nouvel Objectif lumineux 1 : 6,3

EXTRÊME FINESSE DE L'IMAGE

Les Nouveaux Appareils TAKYR-KRAUSS
(Modèle 1903) avec obturateur de plaque.

Construits par la Maison E. KRAUSS

LES PLUS SOIGNÉS

LES PLUS PRÉCIS

LES PLUS ÉLÉGANTS

Takyr, modèle I, Pliant. — Takyr modèle II,
Folding, avec Unar, Tessar, Double-Protar.Les Appareils Tykta pour plaques et pellicules. —
Les Appareils Kodak de la C^{ie} Eastman, munis
des Objectifs Krauss-Zeiss et Obturateur
Krauss.

GRATIS ET FRANCO :

Nouveau Catalogue des Objectifs photographi-
ques Krauss-Zeiss.Nouveau Catalogue des Appareils Takyr
Krauss (modèles 1903).Catalogue des Appareils Tykta et des Appa-
reils Kodak munis des Objectifs Krauss-
Zeiss.Brochure et Renseignements sur les Appa-
reils de différents constructeurs munis des
Objectifs Krauss-Zeiss.

Ancienne Maison . . .
FONTAINE * . . .
PELLETIER ET
ROBIQUET, Mem-
 bres de l'Institut . . .

*Exposition Uni-
 verselle 1900 :*
Grand Prix.

BILLAULT
CHENAL, DOUILHET & C^{ie}

Pharmaciens de 1^{re} classe, Successeurs

22, Rue de la Sorbonne, PARIS

Usines à Billancourt et à Malakoff



+ PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR +
 + + + LA PHOTOGRAPHIE + + +
 + ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES +



SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfité de
 soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et
 bromures purs.



FABRIQUE DE MAROQUINERIE

MAISON GIRAULT

Fondée en 1850

28, Rue Turbigo, 28
 (Angle du Bd Sébastopol)

Porte-feuilles, Porte-cartes, Portemonnaie
 dit officier, Bourses, Porte-cigares et porte-
 cigaretttes, Carnets d'identité pour sociétés. et
 Cadres pour photographies, etc. etc etc etc

Montage de Cuir d'arts et brodés

Pièce sur commande

**OTTO-
 LUND**

Constructeur-Mécanicien

11, Rue Git-le-Cœur, 11
 (près la place St-Michel)

PARIS

OBTURATEUR CENTRAL
 à pose facultative
 et graduée et instantanée
 S'adaptant
 à tous les objectifs



Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

TOURISTA

Revue pratique de Voyages



Revue Pratique - Pratique - Pratique

D'un genre absolument nouveau



MAGNIFIQUES ILLUSTRATIONS INÉDITES

Son seul souci : *Le plaisir et l'intérêt des Touristes*



NE CONTIENT AUCUNE RÉCLAME

Indispensable aux Touristes, Cyclistes, Chauffeurs, etc.



Bi-mensuelle : 20 fr. par an. Étranger, 25 fr. - Le N^o 1 fr.

* 10, Chaussée d'Antin, PARIS *

Voici les formules que nous avons adoptées avec ces divers révélateurs :

1° Avec *chrysosulfite n° 1* :

Métoquinone

Eau	1.000
Métoquinone	9
Chrysosulfite n° 1.	60
Acétone.	30

NOTA. — Dans toutes les formules de révélateur à la Métoquinone, il suffit de remplacer le sulfite de soude par le même poids de chrysosulfite n° 1.

Hydroquinone-métol (en deux solutions)

A Eau	500
Métol.	2,5
Chrysosulfite n° 1.	60
Hydroquinone.	4,5
B Eau	200
Carbonate de soude anhydre.	35

Pour développer prendre 100 cc. de A, et 100 cc. de B.

Hydroquinone (en une solution)

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 1.	40
Hydroquinone.	10
Carbonate de soude anhydre.	50

(En deux solutions)

A Eau	500
Hydroquinone.	10
Chrysosulfite n° 1.	60
B Eau	500
Carbonate de soude anhydre.	70

Pour développer prendre 100 cc. de A, et 100 cc. de B.

Métol (en deux solutions)

A Eau	500
Chrysosulfite n° 1.	40
Métol.	5
B Eau	500
Carbonate de soude anhydre.	15

Pour développer prendre 100 cc. de A, et 100 cc. de B.

Acide pyrogallique (en deux solutions)

A Eau	500
Chrysosulfite n° 1.	100
Acide pyrogallique	20
B Acétone.	

Pour développer prendre 30 cc. de A, 150 de B, 20 cc. acétone.

Edinol

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 1.	60
Edinol	10
Phosphate tribasique de soude.	60

Iconogène

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 1.	30
Carbonate de soude anhydre.	40
Iconogène	10

Adurol (en deux solutions)

A Eau	500
Chrysosulfite n° 1.	50
Adurol	8
B Eau	500
Carbonate de soude anhydre.	35

Pour développer prendre 100 cc. de A, et 100 cc. de B.

Ortol

Eau	1.000
Ortol	7
Chrysosulfite n° 1.	60
Carbonate de soude anhydre.	40

Pyrocatechine

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 1.	40
Pyrocatechine.	15
Carbonate de soude anhydre.	40

2° Avec *chrysosulfite n° 2* :

Diamidophénol

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 2.	30
Diamidophénol	10

Paramidophénol

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 2.	75
Lithine caustique	5
Paramidophénol.	10

Hydramine.

Eau	1.000
Chrysosulfite n° 2.	16
Lithine caustique	5
Hydramine	5

Glycine.

A Glycine.	15
Eau	500
Chrysosulfite n° 2	60
B Eau	500
Carbonate de potasse	40

Pour développer prendre 100 cc. de A et 100 cc. de B.

CONDUITE DU DÉVELOPPEMENT

1° Développement des plaques et pellicules très sensibles.

A. Développement à la lumière artificielle. — On emploie une quantité suffisante de révélateur pour couvrir la plaque d'une couche de solution d'environ 1 cent. 1/2, soit environ 200 cc. de bain pour une cuvette 9×12 ou une surface correspondante.

La plaque est retirée du châssis dans le laboratoire obscur et mise directement dans le révélateur. Si l'on n'a pas de lanterne spéciale on opère dans l'obscurité complète (1).

Dès que la plaque est immergée dans le révélateur, on peut développer en pleine lumière, en se plaçant à une distance variable suivant la nature de la source lumineuse employée. Cette distance est d'environ 0m50 pour une bougie et 1 mètre pour un bec de gaz (bec papillon), 0m75 pour une lampe à pétrole (lampe ordinaire de 14 lignes).

(1) Lanterne de laboratoire improvisée. — On peut facilement constituer une lanterne inactinique en plaçant devant une bougie, une bouteille d'un litre environ, remplie d'une solution à 5 % de chrysosulfite n° 1, et en plaçant à droite et à gauche de cette bouteille, 2 autres bouteilles semblables appuyées contre elle. Ce dispositif tiendra lieu de lanterne. Pendant qu'on sort la plaque du châssis pour l'introduire dans le développeur, on tourne le dos à la source éclairante.

VIENT DE PARAÎTRE :

P. PRIEUR

La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec 19 planches en trois couleurs.

PRIX : 10 FRANCS

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C^{ie}, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE



Société
Anonyme des

PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIERE ET SES FILS

Capital : 3.800.000 francs (dont 3.000.000 remboursés)

Usines à Vapeur : Rue St-Victor, cours Gambetta, rue
St-Maurice et rue des Cournelles.



LYON-MONPLAISIR

PLAQUES AU CHLORO-BROMURE D'ARGENT pour l'obtention de

DIAPPOSITIFS à TONS NOIRS

Ces plaques permettent, en un temps très court, d'obtenir des images d'un noir franc présentant une grande vigueur en même temps qu'une transparence parfaite.



PLAQUES AU CHLORO-BROMURE D'ARGENT pour l'obtention de

DIAPPOSITIFS à TONS CHAUDS

Ces plaques permettent d'obtenir, par variation du temps de pose et du développement des images d'une grande transparence et de tonalités variées.



RÉVÉLATEUR CONCENTRÉ

A l'Hydroquinone pour le développement des DIAPPOSITIFS A TONS CHAUDS

Envoi franco du catalogue sur demande

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

1^m50 pour une lampe à incandescence (lampe ordinaire de 15 bougies).

NOTA. — Lorsqu'on développe des plaques très sensibles il est inutile de maintenir la cuvette à cette distance pendant toute la durée du développement, mais il est préférable de se placer dans une partie peu éclairée du laboratoire en tournant le dos à la source lumineuse et de ne se placer à la distance indiquée plus haut que pour contrôler la venue du cliché.

On agite lentement la cuvette pendant le développement, en ayant soin que le liquide couvre toujours la plaque. Les formules de révélateur indiquées ci-dessous ont été convenablement choisies pour que la durée du développement ne dépasse pas 5 minutes environ.

On peut, à partir de la 2^e minute, retirer 2 à 3 fois le cliché du bain de développement en tournant le dos à la lumière et l'examiner rapidement pendant 3 secondes environ par transparence sans risquer de voiler la plaque. Cet examen ne devra avoir lieu qu'aux distances minima suivantes :

Bougie 1 mètre, lampe à pétrole 1^m50, gaz (bec papillon) 2^m50, lampe électrique 3 mètres.

On peut diminuer notablement cette distance en interposant un verre jaune entre le cliché et la lumière.

Fixage et lavage. — Lorsque le développement est terminé on tourne le dos à la source lumineuse et on rince le cliché à l'eau courante, puis on le fixe et on le lave dans les conditions habituelles.

Développement à la lumière naturelle. — On peut remplacer les diverses sources éclairantes par la lumière du jour, pourvu que le soleil ne pénètre pas dans la pièce ou l'on opère, et que l'on prenne la précaution de munir de rideaux, la fenêtre par laquelle arrive la lumière. On se place aussi loin que possible de la fenêtre en lui tournant le dos pendant toute la durée du développement. Il n'est plus possible alors sans risquer de voiler le cliché de l'examiner par transparence, à moins de faire usage d'une cuvette verticale en verre. L'introduction de la plaque dans le bain, le lavage et le fixage du cliché auront lieu comme précédemment.

2^e Développement des positifs sur verre (plaques lentes).

En raison de leur peu de sensibilité les plaques pour positifs peuvent être développées sans prendre plus de précautions dans l'éclairage du laboratoire que pour les papiers au gélatino-bromure d'argent (voir ci-dessous). Pour les diapositifs à tons noirs, on peut employer les mêmes formules de développement que celles indiquées pour les papiers.

3^e Développement des papiers au gélatino-bromure.

A. A la lumière du jour. — Voici deux formules de révélateurs pour papiers au gélatino-bromure qui nous ont donné de bons résultats.

Développement à la métoquinone

Eau	100
Métoquinone	0,9
Chrysolite n° 1	6
Acétone	3
Solution bromure de potassium 10 % qq. gouttes	

Développement au diamidophénol

Eau	100
Chrysolite n° 2	3
Diamidophénol	1
Solution bromure de potassium 10 % qq. gouttes.	

On peut développer sans autre précaution que de maintenir par les angles le papier au fond de la cuvette, pour l'empêcher de surnager, en s'éclairant avec les différentes sources lumineuses énumérées plus haut, sans tenir compte des distances indiquées pour les plaques. On se rapprochera suffisamment de la source lumineuse, pour pouvoir suivre facilement toutes les phases du développement. On exposera suffisamment pour que l'opération ne dure pas plus de 40 à 50 secondes environ.

L'introduction du papier dans le bain de développement pourra être faite comme celle des plaques.

b A la lumière naturelle. — On opérera comme pour les plaques. On aura soin de bien maintenir par les angles le papier au fond de la cuvette, pour qu'il ne vienne pas surnager, puis on le rincera rapidement et on le fixera en plein jour, en employant un fixateur coloré en jaune orange par un peu de chrysolite. Le fixage terminé, on lavera abondamment les papiers comme à l'ordinaire jusqu'à ce que le dos paraisse d'un blanc pur.

En résumé les mélanges de sulfite de soude avec les picrates et particulièrement le picrate de magnésium, donnent des solutions aqueuses colorées, qui absorbent pratiquement les radiations actiniques, et permettent de contrôler facilement le développement. Ces solutions ne teignant ni la gélatine, ni le papier d'une façon persistante, et ne tachant pas les doigts, présentent donc tous les avantages que l'on recherche, pour rendre possible le développement en pleine lumière.



FORMULES, RECETTES et TOURS de MAIN



Mastic pour garnir les boîtes en bois destinées aux bains d'acides.

Poix de Bourgogne	1 k. 500
Gutta-percha vieille et morceaux fins	250
Pierre ponce pilée fine	750

Faire fondre la gutta et la pétrir avec la pierre ponce et ajouter la poix de Bourgogne.

Librairie C. REINWALD. -- SCHLEICHER Frères & C^{ie}, Edit.
15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

La Comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard

Par N.-M. BERNARDIN, docteur ès-lettres, lauréat
de l'Académie française (1570-1791).

1 vol. in-16 illustré d'estampes du temps : 3 fr. 50

Le Théâtre de l'Avenir

Aménagement général, mise en scène, trucs,
machinerie, etc., par Georges VITOUX.

1 volume in-16 illustré : 3 fr. 50.

Le Mariage chez tous les Peuples

Par Henri d'ALMÉRAS, avec 15 figures dans le
texte et dessins de A. Collombar.

1 volume in-16 : 3 fr. 50.

La Vie artistique de l'Humanité

Par Alphonse ROUX

vol. in-16 avec 52 gravures dans le texte : 1 fr. 50

Lettres Historiques

Par Pierre LAVROFF, traduit du russe et pré-
cédé d'une notice bio-bibliographique par Marie
Goldsmith.

1 volume in-16 : 4 francs.

Les Esprits directeurs de la Pensée française

Du Moyen-Age à la Révolution

Par Théodore SURAN, agrégé de l'Université,
professeur au lycée d'Avignon.

1 volume in-16 : 3 francs.

Revue générale de Bibliographie française

Paraissant tous les deux mois, par livraisons de
64 pages de format in-8^o.

Cette Revue comprend deux parties. La première
est consacrée au compte-rendu des principaux
volumes récemment parus. Ils sont rédigés avec
la plus scrupuleuse impartialité et faits par des spé-
cialistes autorisés. La deuxième partie comprend
les renseignements bibliographiques concernant
tous les derniers volumes publiés en langue fran-
çaise.

Abonnement annuel : France, 6 fr. ; Etranger, 7 fr.

SPÉCIALITÉ DE PAPIERS D'ALFA EXTRA GLACÉS

Pour Impressions de Grand Luxe

GROSVENOR, CHATER & C^o L^o

JULES BRETON & C^{ie}

SUCCESSIONS

Seuls Dépositaires en France des Usines

GROSVENOR, CHATER & C^o L^o DE LONDRES
245, Rue Saint-Martin, PARIS

Papier Couché "PERFECTION"
pour ÉDITIONS D'ART

Téléphone 106-18



MAISON DU SIMILI-JAPON

””

E. DUJARDIN

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI^e)

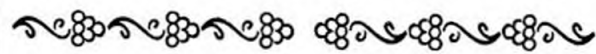
SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CUIRS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (6 nuances) en formats Rai-
sin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de
36 kilos pour Couvertures, unies, estampées
ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)



**18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA**



LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, B^o HAUSSMANN

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Pour détacher les pellicules du verre.

Quand on se sert de plaques à pellicules non détachables, on peut employer, d'après C. Yeck, la formule suivante, pour séparer la gélatine de son support :

On lave la plaque à l'eau courante, on la plonge dix minutes dans :

Eau	500 ccm.
Carbonate de soude	300 gr.
Soude caustique	15 gr.
Ammoniaque	10 ccm.

On la retire, on la dispose très horizontalement, on sèche avec papier buvard. La couche est durcie, on la coupe à la pointe jusqu'au support, on la détache alors avec la plus grande facilité. On sèche entre deux feuilles de buvard sous légère pression.

**Enduits pour rendre les cuves étanches.**

M. le Dr Fontaine-Atgréer donne la recette suivante pour enduire les cuves en bois et les rendre étanches. Il suffit d'appliquer au pinceau métallique la composition suivante :

Gutta-percha	1 partie en poids.
Paraffine	1 partie.

Fondre le mélange sur un feu doux. Le revêtement obtenu par cette composition résiste aux alcalis et aux acides concentrés. En faisant intervenir le fer chaud après le badigeonnage, on obtient le poli nécessaire.

**BIBLIOGRAPHIE**

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront à l'Administration de la Revue.



Les Photo-vues mensuelles. — Voici une nouvelle publication à laquelle nous souhaitons bonne réussite, en raison de l'intérêt tout particulier qui s'y rattache et de la façon ingénieuse dont elle est organisée.

Moyennant un prix d'abonnement fort modeste et variable suivant la dimension des phototypes auxquels on donne la préférence, chaque intéressé reçoit tous les mois une douzaine de vues diverses, soit stéréoscopique 8 1/2 x 17, ou format vérascope, sur verre ou sur papier, soit en diapositives 8 1/2 x 10, format projection.

En outre, les abonnés d'un an reçoivent gratuitement un *catalogue-programme* donnant à la fois la liste des vues déjà précédemment parues, et des notices explicatives fort agréablement rédigées concernant celles parues dans le mois courant.

De la sorte, l'abonné se crée peu à peu une collection des plus intéressantes à raison de 144 vues par an grâce auxquelles, tout en charmant ses loisirs ainsi que ceux de ses parents et de ses amis, il peut connaître, sans entreprendre de longs voyages, les mœurs et usages des habitants de pays exotiques, apprécier les charmes des sites non seulement de la France mais des autres pays du monde, admirer la beauté de leurs monuments anciens et modernes, etc.

Dans l'organisation des *Photo-vues mensuelles*, tous les abonnés et lecteurs sont invités à collaborer en adressant à l'administration les négatifs qui leur paraissent les plus intéressants et en y joignant autant que possible une petite note explicative.

Répondant à un désir exprimé par ses premiers abonnés, le directeur des *Photo-vues mensuelles* insère maintenant chaque mois dans son catalogue-programme une photographie stéréoscopique 8 1/2 x 17 tirée sur papier citrate, de telle sorte que pour le prix seul de l'abonnement au journal *Photo-vues*, le lecteur peut déjà se créer une charmante collection de 12 sujets par an.

Ajoutons enfin que tout abonné à la *Photographie Française* pourra recevoir, à titre de spécimen, la brochure *Photo-vues* n° de décembre avec quatre photographies stéréoscopiques sur citrate, contre l'envoi de 0 fr. 60 en timbres-poste fait à M. Gillant, à Ecquevilly, par les Mureaux (Seine-et-Oise).

**BREVETS D'INVENTION (1)**

332875. — 8 juin 1903. SELLE. Procédé de sensibilisation des plaques photographiques.
332957. — 10 juin 1903. TOURNIER. Appareil à montrer par séries les vues stéréoscopiques.
332994. — 12 juin 1903. MAC INTIRE. Appareil pour l'impression photographique.
333019. — 13 juin 1903. Société Emil WUNSCHKE AKTIEN GESELLSCHAFT FÜR PHOTOGRAPHISCHE INDUSTRIE. Obturateurs à rideaux.
333059. — 15 juin 1903. DUCHEY. Perfectionnements aux appareils photographiques.
333109. — 16 juin 1903. MAUL. Appareil à fusées pour la prise de vues photographiques.
333176. — 11 mai 1903. GUIMARAES. Appareil photographique.
333190. — 18 juin 1903. Société LEPERCHE et C^{ie}. Appareils permettant la reproduction des dessins au moyen de la lumière du jour ou de la lumière artificielle à volonté.

(1) Communication de MM. MARILLIER et ROBELET. Office international pour l'obtention des brevets d'invention en France et à l'Étranger, 42, boulevard Bonne-Nouvelle Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS	UN AN.	12 fr. »»
DÉPARTEMENTS.	—	14 fr. »»
UNION POSTALE.	—	16 fr. 50

Autres destinations : port en sus.

Les abonnements sont reçus, 13, rue Delavrière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.
On s'abonne également et on se réabonne sans frais, dans tous les bureaux de poste.
Les frais de recouvrement (0 fr. 60) des abonnements sont à la charge des abonnés.

Détacher le bulletin d'abonnement en suivant le pointillé.

La Photographie Française

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

en noir et en couleurs

Directeurs L. GASTINE et F. NONPILLARD

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS : H. GRAND, 13, rue Delavrière-Lefoullon

PUTEAUX-SUR-SEINE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (s)

(Adresse) _____

déclare souscrire à LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE :

Un abonnement d'une année, à dater du (1) _____

que j'adresse inclus en _____
ou
que je prie de recouvrer, frais à ma charge.

au prix de _____ fr.

(SIGNATURE)

A titre d'exempl. les 2 derniers numéros parus sont envoyés contre mandat-poste à M. GRAND, au prix de 3 francs pour Paris, 8 fr. 50 pour les départements, 4 fr. 50 pour l'étranger postal.

(1) Les abonnements partent du premier de chaque mois.

NOUVEAUTÉ !!!

電 氣

LE TRICHROM-DÉTECTIVE

Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



→ Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

→ Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



→ Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif $f/5$ de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

→ Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

→ Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

→ **PRIX du Trichrom-Détective** monté avec Eurygraphe Lacour $f/5$ et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format 9×12

500 fr.



Pour la Vente, s'adresser à

PRIEUR & DUBOIS & C^{ie}

16, Rue de la République, 16

PUTEAUX-SUR-SEINE